

Projet d'établissement du Multi-Accueil



26 rue du Général de Gaulle
68220 HESINGUE



Octobre 2014

Sommaire

Préambule

1.	LE PROJET SOCIAL	4
1.1.	PRESENTATION DE LA COMMUNE	5
1.2.	PRESENTATION DE LA STRUCTURE	5
1.2.1.	<i>L'Historique</i>	5
1.2.2.	<i>Le bâtiment</i>	6
1.2.3.	<i>Les prestations d'accueil proposées</i>	6
1.2.4.	<i>Les familles accueillies</i>	7
1.3.	MISSIONS, VALEURS	8
1.4.	UN LIEU D'ACCUEIL OUVERT AUX PARENTS	9
1.5.	DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR L'ACCUEIL DE L'ENFANT PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE	14
2.	LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES	16
2.1.	PRESENTATION DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE	17
2.2.	TRAVAIL D'EQUIPE	20
2.3.	FORMATION ET INFORMATION DU PERSONNEL	22
2.4.	ACCUEIL DES STAGIAIRES	23
2.5.	PARTENARIAT	24
2.5.1.	<i>Nos différents partenaires</i>	24
2.5.2.	<i>Les activités passerelles avec l'école</i>	26
3.	LE PROJET EDUCATIF	27
3.1.	L'ACCUEIL	29
3.1.1.	<i>Accueil au quotidien</i>	34
3.1.2.	<i>Départ au quotidien</i>	35
3.2.	LES REPAS	36
3.2.1.	<i>Déroulement du goûter</i>	37
3.2.2.	<i>Déroulement du repas</i>	38
3.3.	CHANGE / PROPRETE	39
3.3.1.	<i>Chez les bébés</i>	39
3.3.2.	<i>Chez les grands</i>	39
3.4.	SOMMEIL	41
3.5.	ACTIVITES	44
3.5.1.	<i>Le groupe des Poucets (petits de 10 semaines à env.18 mois-24 mois)</i>	46
3.5.2.	<i>Le groupe des Lutins (grands de 18 mois / 20 mois à moins de 4 ans)</i>	51
3.6.	LA PAROLE A L'ENFANT	58
3.6.1.	<i>Comment parler à l'enfant</i>	59
3.6.2.	<i>Comment favoriser l'acquisition du langage chez le jeune enfant</i>	62
3.6.3.	<i>Paroles et enfants de langue étrangère</i>	63
3.6.4.	<i>Les outils supports de communication</i>	64

Conclusion générale



Préambule



L'équipe des « Petites Bouilles » a eu la chance d'être réunie plusieurs semaines avant l'ouverture du multi-accueil en janvier 2004. Nous avons donc eu le temps de réfléchir sur une partie du projet que constituent les « temps forts » afin de travailler dès l'ouverture avec un maximum de cohérence.

Au fil du temps nous avons pu approfondir divers sujets et avec un certain recul retravailler et compléter le projet d'établissement.

Pour cela l'équipe en plus de ses réunions mensuelles s'est réunie plusieurs samedis matins avec l'aide d'un formateur en accompagnement de projet pour une « mise à plat », une évaluation de l'existant et une réflexion sur de nouveaux sujets. Le projet a été rédigé en 2007 puis retravaillé en équipe en 2012. La dernière rédaction a été revue en octobre 2014.



Notre souhait est que ce projet :

- **garantisse l'existence d'une référence commune pour chaque membre de notre équipe et soit un outil de réflexion, source d'échanges et de cohésion.**
- **garantisse une qualité de l'accueil des enfants et de leurs parents.**
- **permette une lisibilité de nos pratiques socio-éducatives en direction de nos différents partenaires extérieurs.**

NB : Le lexique détaillé des sigles et abréviations utilisés, ainsi que la liste des annexes (présentées dans un livret distinct) sont disponibles à la fin de cet ouvrage.

1. LE PROJET SOCIAL



1.1. Présentation de la commune

Hésingue se situe dans la partie extrême sud de la plaine d'Alsace à 3km à l'ouest de Saint-Louis et à 26 km au sud du pôle mulhousien.

Au plan administratif, Hésingue fait partie du canton de Huningue, de l'arrondissement de Mulhouse et de la Communauté de Communes des Trois Frontières.

Situé à quelques kilomètres à peine de la ville de Bâle (Suisse) et de la ville de Weil-am-Rhein (Allemagne) ce village a une dimension multi-culturelle.

Hésingue est un village dynamique que l'on peut qualifier de semi-urbain qui a connu un fort développement ces dernières années tant du point de vue économique (importante zone industrielle) que du point de vue démographique (nombreuses constructions, lotissements...). Le recensement de 2004 porte le nombre d'habitants à 2265 soit une progression du nombre d'habitants de 17,9 % et du nombre de ménages de 20,2 % (par rapport à 1999) avec une forte proportion de jeunes ménages nouvellement installés dans le village. En janvier 2013 la population s'établit à 2506 habitants.

Du fait de son positionnement géographique Hésingue accueille de nombreux couples étrangers en majorité des Britanniques et dans une moindre proportion des Allemands, Espagnols, Néerlandais ... venus s'installer ici en raison de la proximité du village avec leur lieu de travail dans la région Bâloise.

C'est un village qui offre toutes les commodités à ses habitants (commerces de proximité, écoles maternelle et primaire, deux multi-accueils, une structure périscolaire, transports, vie associative, cadre agréable...).

1.2. Présentation de la structure

1.2.1. L'Historique

Le multi-accueil est né de la volonté de la municipalité de répondre à un besoin toujours plus pressant de mode de garde pour les familles.

En effet, Hésingue ne disposait jusqu'à l'ouverture du multi-accueil « Les Petites Bouilles » que d'une dizaine d'assistantes maternelles agréées et bien qu'il existât des structures dans les communes avoisinantes (Saint-Louis, Blotzheim, Village-Neuf, Huningue) trouver un mode de garde pour les tout-petits était un véritable casse-tête, voire une réelle angoisse pour les jeunes parents.

C'est donc de la volonté politique de l'équipe municipale et de quelques personnes déterminées à faire aboutir le projet qu'est née l'association de gestion « Les Petites Bouilles ».

L'Assemblée Générale constitutive a eu lieu le 24 septembre 2002. C'est une association de droit local à but non lucratif type loi 1901, inscrite au registre des associations du tribunal de Mulhouse.

Avec le soutien de la municipalité, de la CAF et du Conseil Général, le multi-accueil a pu ouvrir ses portes le 5 janvier 2004.

1.2.2. Le bâtiment

Le multi-accueil a trouvé place au cœur de Hésingue, à proximité immédiate de la mairie, de l'école et des commerces, dans une grande bâtisse alsacienne datant du XVIII^{ème} siècle qui a été entièrement rénovée.

Ce bâtiment à colombage accueille :

- au rez de chaussée notre structure (qui dispose aussi de tout le sous-sol)
- au 1^{er} étage deux classes de l'école primaire et le bureau de la secrétaire du multi-accueil.
- au 2^{ème} étage les locaux du personnel du multi-accueil (salle à manger, bureau, salle de réunion, salle de rangement)

Afin d'augmenter la surface au sol du rez-de-chaussée, les architectes ont conçu un agrandissement sous la forme d'une grande verrière. Celle-ci ouvre largement l'entrée principale du bâtiment et les salles de jeux de chacune des deux unités sur l'extérieur avec un gain de place et de luminosité appréciable.

La structure se compose de deux unités de vie donnant chacune sur un espace de jeux extérieurs.

La rénovation a su concilier l'aspect traditionnel et typique du style alsacien avec les exigences de modernité et de confort nécessaires pour répondre aux normes exigeantes d'un bâtiment accueillant de très jeunes enfants. Une belle enseigne sur la façade principale du bâtiment signale le multi-accueil aux passants.

1.2.3. Les prestations d'accueil proposées

L'agrément

Par arrêté du 9 octobre 2003 le Conseil Général a délivré un agrément qui autorise l'établissement à accueillir des enfants âgés de 10 semaines à moins de 4 ans à raison de 25 enfants par jour.

Depuis le 1^{er} janvier 2012 il n'existe plus que 2 modes d'accueil (régulier et occasionnel).

Il n'y a plus de distinction entre permanents et temporaires.

Les temps d'accueil

La structure est ouverte de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi.

Elle est fermée les samedis, dimanches et jours fériés ainsi qu' 1 semaine et demie à 2 semaines entre Noël et Nouvel An, 1 semaine en février ou avril et 3 semaines en été.

Les types d'accueil

- **L'accueil régulier (tarif horaire avec établissement d'un contrat d'accueil et participation financière mensualisée)**

Il concerne les enfants de 10 semaines à moins de 4 ans, accueillis selon un planning hebdomadaire défini (2 heures minimum à 55 heures maximum).

Un contrat d'accueil précise pour une période donnée le nombre d'heures réservées par la famille, les périodes d'absences pour congés à déduire, le montant de la participation financière mensualisée.

- **L'accueil occasionnel (tarif horaire)**

Il concerne les enfants de 10 semaines à moins de 4 ans accueillis sans planning défini. Ce mode d'accueil ponctuel se fait sur réservation à l'heure en fonction des disponibilités de la structure.

Si notre structure accueille chaque jour environ 25 enfants, c'est en réalité une cinquantaine d'enfants qui la fréquente chaque semaine et ce grâce à une planification optimale et une combinaison des deux modes d'accueil afin de satisfaire un maximum de demandes des familles.

Nous essayons tout en demandant aux parents de définir le planning de fréquentation de leur enfant dans un contrat d'accueil et de s'y tenir le plus possible, de garder une certaine souplesse en leur permettant de rajouter certaines journées ou périodes afin de les dépanner en cas d'imprévu. Cette souplesse est particulièrement appréciée des familles.

Nous constatons une augmentation des demandes de garde en mode régulier avec des plannings très irréguliers (jours de travail des parents variant d'une semaine sur l'autre). Nous essayons également de satisfaire ces demandes bien qu'elles entraînent des problèmes d'organisation non négligeables.

1.2.4. Les familles accueillies

Une plaquette d'information présentant l'établissement est disponible au Multi-Accueil et à la mairie (cf. Annexes). Les familles peuvent aussi trouver des renseignements plus complets par le biais du site internet de la structure.

Selon les critères fixés par l'association gestionnaire nous accueillons en priorité les familles de Héringue, les familles dont l'un des parents travaille à Héringue et les familles dont les grands-parents habitent le village et gardent partiellement l'enfant. Pour les éventuelles places restantes nous accueillons des familles des communes avoisinantes n'ayant pas de structure petite enfance (Buschwiller, Wentzwiller...). Les demandes émanant de familles habitant hors de la commune sont très importantes du fait que le multi-accueil se situe dans le couloir de circulation Sundgau - Saint-Louis - Bâle. Nous ne pouvons malheureusement pas, faute de place, répondre à ces demandes.

Une attention particulière est accordée aux demandes émanant de parents isolés, de familles en difficulté ainsi qu'aux parents d'enfants porteurs de handicaps.

La majorité des familles accueillies font partie des classes sociales moyennes et aisées voire très aisées (Plus de 70 % de ces familles dépassent le plafond de ressources fixé par la CAF).

Nous accueillons plusieurs enfants dont l'un des deux parents voire les deux parents sont étrangers (en majorité européens et travaillant en Suisse) avec souvent une nationalité différente pour chacun des parents. Ces parents sont très demandeurs de place en structure collective du fait qu'ils n'ont pas de famille dans la région pour les secourir. Ils comptent également sur le multi-accueil pour que leur enfant apprenne le français avant son entrée à l'école maternelle.

Les familles monoparentales sont très peu représentées dans notre structure et les familles recomposées le sont également assez peu.

Le public accueilli peut donc être considéré comme relativement favorisé d'un point de vue social.

Nous avons une forte demande pour de l'accueil régulier mais pas à temps plein soit que les mamans travaillent à temps partiel, soit que l'enfant ait un double mode de garde (crèche et grands-parents ou nounou), soit encore que la maman ne travaille pas et souhaite que son enfant vienne en collectivité pour une, deux journées ou demi-journées.

L'accueil occasionnel est moins souvent demandé d'emblée par les parents et plutôt accepté par défaut quand nous n'avons plus de place à proposer en accueil régulier.

1.3. Missions, valeurs

Le multi-accueil veut offrir :

- un lieu d'accueil qui réponde aux besoins des familles en matière de mode de garde, que les parents travaillent ou non, afin qu'ils puissent concilier vie professionnelle, vie familiale, vie sociale et vie personnelle.

- un lieu d'accueil pour l'enfant de moins de quatre ans où sa santé, sa sécurité, son développement et son bien-être sont au centre des préoccupations des professionnels.
- un lieu d'intégration sociale pour les enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique.
- un lieu d'accueil ouvert et à l'écoute des parents.
- un lieu qui mobilise des compétences professionnelles diverses assurant la richesse de l'équipe et assurant la qualité de l'accueil du jeune enfant et de sa famille grâce à un réel professionnalisme.
- un lieu qui s'inscrit dans l'environnement social et qui noue des relations avec les organismes extérieurs.

Pour remplir ces missions, nous travaillons dans le respect des notions et des valeurs incontournables que sont :

- le respect (de l'enfant, des parents, des collègues de travail)
- la bien-traitance
- la tolérance
- l'écoute
- l'empathie
- la confidentialité
- la convivialité
- le professionnalisme.

1.4. Un lieu d'accueil ouvert aux parents

Accueillir un enfant, c'est accueillir aussi sa famille.

La première prise de contact se fait généralement avec l'un ou les deux parents pour des renseignements, avant même que nous ne fassions connaissance avec l'enfant.

C'est en général la directrice qui a les premiers contacts avec les parents pour la pré-inscription, pour entendre leur demande d'accueil, répondre aux questions. Puis à nouveau au moment de l'inscription définitive (l'enfant est presque toujours présent) afin de présenter la structure, son organisation et son équipe, veiller aux formalités administratives, argumenter les choix institutionnels, entendre les difficultés et souffrances de la séparation.

Ces premières rencontres sont très importantes pour établir un lien de confiance avec les parents avant de passer le relais à l'éducatrice ou l'infirmière.

Celle-ci les recevra pour une rencontre autour des habitudes de vie de l'enfant et organisera avec le reste de l'équipe la période d'adaptation propre à chaque enfant et chaque famille (cette période d'adaptation sera détaillée dans le projet éducatif).

Il est important que les parents trouvent « leur place » au sein du multi-accueil afin qu'ils n'aient pas l'impression d'être « dépossédés » de leur enfant mais qu'ils sentent un réel partenariat avec les professionnels et qu'ils se sentent toujours reconnus comme les premiers éducateurs de leur enfant et les premiers interlocuteurs de l'équipe de professionnels.

Pour qu'ils puissent trouver cette place il est évident que les parents doivent pouvoir accéder aux lieux de vie de l'enfant, qu'ils soient accueillis avec le sourire et de manière individualisée, qu'ils soient informés de ce que l'enfant « vit » durant la journée et d'une manière plus générale qu'ils soient informés de l'organisation du multi-accueil.

Pour les professionnels il s'agit de trouver « la juste distance », celle qui permet d'être à l'écoute des parents, de leurs besoins et de leurs attentes tout en restant référents de l'organisation institutionnelle et de notre projet. C'est de cette bonne collaboration parents/professionnels que dépend le bien-être de l'enfant.

NOS MOYENS POUR L'INFORMATION ET L'IMPLICATION DES PARENTS A LA VIE DE LA STRUCTURE :

↳ Pour inscrire leur enfant au multi-accueil, il est demandé aux parents d'être **membres de l'association** de gestion du multi-accueil. A ce titre ils sont conviés à participer à l'assemblée générale annuelle et peuvent participer à l'élection des membres du conseil d'administration.

Six parents sont élus au titre de « membres actifs » et **siègent au conseil d'administration** où en tant que **représentants des parents**, ils peuvent par leur vote influencer sur nombre de décisions concernant le multi-accueil. Ils peuvent aussi être élus à un **poste de secrétaire, trésorier voire président de l'association**.

↳ Pour toutes les formalités d'inscription et durant la période d'adaptation, les **deux parents** sont conviés s'ils le souhaitent.

Lors de la **rencontre autour des habitudes de vie de l'enfant**, les parents échangent avec un professionnel de l'équipe ; ils peuvent à ce moment faire part des habitudes de leur enfant, émettre des souhaits, faire part de leurs craintes...

↳ Il est demandé aux parents de **participer à la visite médicale d'admission** de leur enfant. Cela leur permet de **rencontrer le médecin de la structure**.

Cette visite n'est obligatoire que pour les enfants accueillis avant l'âge de 4 mois. Pour les autres un certificat médical du médecin traitant de l'enfant est suffisant.

- ↳ Les parents ont la **possibilité de téléphoner durant la journée** pour prendre des nouvelles de leur enfant. Ceci est important surtout dans les premiers temps de l'accueil où les parents ont **besoin d'être rassurés** mais aussi par la suite si un jour l'enfant n'est pas en grande forme ou si la séparation du matin ne s'est pas trop bien passée.

- ↳ Les parents **sont informés quotidiennement du vécu de leur enfant** à la crèche grâce aux **transmissions orales et au classeur individuel** de l'enfant (le classeur individuel garantit la confidentialité). Ces informations sont évidemment à double sens, parents-professionnels et professionnels-parents.
 Nous essayons de ne pas nous limiter aux informations concernant les repas, changes, sommeil mais veillons à la **qualité des transmissions** en relatant aussi un fait observé, une anecdote, une évolution dans les acquisitions...
 Nous prenons autant que possible le temps du dialogue et de l'écoute.

- ↳ Dans un **souci de transparence**, un cahier d' « incident » à faire signer par les parents les informe systématiquement des soucis de santé, chute ou autre désagrément connu par leur enfant durant la journée. Y sont notés les conditions de survenue de l'incident, les personnes présentes et les soins apportés à l'enfant.

- ↳ Dans le groupe des bébés les parents ont la **possibilité de choisir le repas** de leur enfant. Les petits pots sont disposés sur deux présentoirs à disposition des parents. Ceci permet aux parents de choisir en fonction des goûts de leur enfant, en fonction de ce qu'il a mangé la veille mais cela permet avant tout aux parents de **s'impliquer dans le quotidien de l'enfant au multi-accueil**.
 Nous proposons à une maman qui souhaite poursuivre l'allaitement de son enfant après son entrée à la crèche de nous apporter son lait avec toutes les précautions d'hygiène requises ou si ses horaires le lui permettent de venir allaiter l'enfant au courant de la journée à la crèche.

- ↳ **Une réunion de rentrée** est organisée dans chaque unité afin de rencontrer les parents hors présence des enfants. Lors de cette réunion sont revus certains points du règlement de fonctionnement, sont données diverses infos générales mais sont surtout présentées l'organisation et la vie des enfants dans chaque unité. Cette présentation peut prendre diverses formes :
 - Présentation du déroulement d'une journée type dans le groupe des grands.
 - Visionnage de photos ou d'un petit film avec explications.
 - Présentation du matériel éducatif proposé aux enfants.
 Ces diverses présentations (la liste n'est pas exhaustive...) illustrent l'esprit dans lequel nous travaillons, nous permettent **d'évoquer nos pratiques pédagogiques** et offrent aux familles la possibilité **d'appréhender concrètement le vécu des enfants au quotidien**.
 Ces réunions se terminent par des échanges informels très enrichissants.

- ↳ **De nombreuses informations sont données par voie d'affichage (celles-ci peuvent varier dans leur présentation et leur contenu) :**

Dans l'entrée principale :

- ♦ **Un panneau d'affichage** nous permet d'informer les parents. Sont affichés sur ce panneau et sur les murs de l'entrée principale et ce tout au long de l'année :
 - les horaires d'ouverture
 - les dates de fermeture
 - les tarifs
 - les coordonnées du RAM de la COMCOM des 3 Frontières
 - les coordonnées du CAMSP
 - des informations pratiques
 - des infos santé
 - des informations émanant de la CAF ou d'autres partenaires
 - des informations d'ordre culturel (spectacles, salons...)
 - des petites annonces (proposition de baby-sitting, petites annonces de vente de matériel de puériculture...).
- ♦ **Un trombinoscope** avec photos, noms et qualifications de tous les membres du personnel.
- ♦ **Diverses décorations** réalisées ou non par les enfants.

Dans le couloir de la crèche :

- ♦ **Un présentoir** avec de multiples prospectus d'information (INPES, CAF, CPAM...).
- ♦ **Des photos de chaque enfant** fréquentant la crèche avec son prénom et/ou des photos d'enfants en activité.
- ♦ **Un panneau d'information sur les activités de la journée**, à l'entrée du groupe des grands, permet d'informer les parents sur les activités principales de la journée. Un autre panneau présente les activités en image ou photos. Selon les années ce panneau peut prendre d'autres formes (ex : présenter les activités par thème ...). L'objectif reste toutefois le même : informer les parents sur les activités proposées.
- ♦ Dans le groupe des petits le personnel note sur un tableau effaçable une ou l'autre information concernant la vie du groupe : anniversaire, sortie, paroles d'une nouvelle comptine, petite activité...).
- ♦ **Divers décors** réalisés par les enfants et/ou le personnel en fonction de thèmes ou de fêtes.
- ♦ **Un panneau d'information concernant les menus proposés** par la société de restauration ainsi que les goûters proposés par la structure, afin que les parents sachent ce que l'enfant a mangé, leur permettant ainsi d'équilibrer le repas du soir en fonction du repas servi au déjeuner.

- ♦ **Un panneau d'information à l'entrée de chaque unité indique les membres du personnel présents sur le groupe.** Chaque membre du personnel accroche sa photo en arrivant et l'enlève à son départ. Le parent peut ainsi savoir quand il arrive, qui va l'accueillir.

Sur la porte du multi-accueil nous signalons ou rappelons les informations importantes :

- ♦ Rappel quelques jours à l'avance des **dates de fermeture de la crèche.**
- ♦ **Infos santé de la PMI** (en cas de canicule

Sur la porte ou le mur à l'entrée de chaque groupe peuvent se trouver également diverse infos :

- ♦ **Une petite affiche avec photo signale la présence d'une stagiaire** (durée et type de stage).
- ♦ **Des consignes de sécurité** (fermetures des portes, surchauffures....).
- ♦ **Les cas de maladies infantiles.**

Sur la porte du groupe des grands :

- ♦ Le cas échéant, **une petite affiche décorative souhaite un bon anniversaire à l'enfant concerné.**

- ↪ Les parents ont la possibilité de partager avec les enfants et les professionnels du multi-accueil un « hobby », un talent ou une activité qu'ils pratiquent (musique, bricolage, ou autre compétence).
- ↪ Ils peuvent aussi participer à un temps de comptines, un atelier (cuisine ou autre...)
- ↪ Les parents sont invités lors de manifestations festives (Carnaval, Noël, fête de fin d'année, spectacle), suivies en général d'un petit buffet ou goûter.
- ↪ Nous pouvons solliciter l'aide de parents pour l'accompagnement de sorties avec les enfants.
- ↪ Site internet :
Ce site se compose de deux parties :
 - **une partie accessible** à tout public présente l'association, la structure, son fonctionnement, les modalités d'inscription, les dates de fermeture....
 - **une partie sécurisée** accessible avec un mot de passe communiqué aux parents comporte diverses rubriques (photos des enfants en activités, menus, infos diverses, petites annonces.....).

1.5. Dispositions particulières pour l'accueil de l'enfant présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique

« Tout être aussi marqué soit-il par une fatalité est un être en devenir ».

Conformément aux directives du décret d'août 2000, notre structure peut accueillir des enfants porteurs d'une maladie chronique (asthme, diabète...), d'un handicap (moteur et/ou sensoriel et/ou mental) ou présentant des troubles psychologiques.

L'accueil peut se faire suite à une demande directe des parents ou à une demande indirecte via un organisme de suivi tel le CAMSP ou les services de PMI.

Dans tous les cas un entretien préalable avec les parents est prévu pour entendre leurs souhaits, leurs attentes.

En théorie l'accueil de ces parents se déroule de manière similaire à celui d'autres parents ; il faut cependant garder à l'esprit que *« les parents d'enfants handicapés ne sont pas comme les autres parents. Nier la particularité de leur expérience ne fait qu'accentuer leur souffrance »* (C.Herrou/S.Korff).

L'accueil en structure classique a une valeur réparatrice pour l'enfant handicapé et ses parents. Mais la séparation peut être vécue plus difficilement par les parents, d'une part en raison de la culpabilité de laisser leur enfant et d'autre part par la crainte qu'il soit mal accueilli du fait de son handicap.

Les modalités d'accueil sont mises en place en étroite collaboration avec la famille et tous les partenaires médicaux, sociaux et éducatifs qui interviennent auprès de l'enfant. Un projet d'accueil individualisé est rédigé par la directrice et l'infirmière, validé par le médecin de la structure et signé par les différentes parties. Ce projet vise à organiser l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions.

Il précise les temps d'accueil de l'enfant et le cas échéant l'un ou plusieurs des points suivants :

- les prescriptions médicales
- le protocole d'urgence
- le régime alimentaire
- les aménagements nécessaires
- l'intervention d'un accompagnateur ou d'un personnel paramédical (psychomotricien, kinésithérapeute...)
- le matériel spécifique (babyhaler, fauteuil, déambulateur...).

Une information préalable de l'équipe est indispensable avant l'accueil de l'enfant et de sa famille. Cette information est faite par l'infirmière et/ou le médecin de la structure.

Une rencontre avec les intervenants extérieurs est également souhaitable.

Si certaines maladies ou handicaps mineurs ne vont avoir que peu de répercussions sur le développement global de l'enfant et donc sur sa prise en charge au même titre qu'un autre enfant, il n'en va pas de même pour des handicaps plus lourds entravant le développement de l'enfant et nécessitant une prise en charge spécifique.

Dans ces derniers cas l'équipe qui n'a pas de formation spécialisée a besoin de l'aide d'intervenants extérieurs qui peuvent aiguiller le personnel et lui proposer l'appui de dispositifs spécialisés à vocation éducative, pédagogique et thérapeutique.

En 2012, l'équipe a suivi une formation sur le thème « L'accueil de l'enfant différent en structure petite enfance ».

« L'enfant handicapé n'est pas un enfant comme les autres, mais comme les autres c'est un enfant ».

Nous essayons de faire en sorte :

- d'accueillir d'abord l'enfant en tant qu'enfant et de considérer ensuite sa spécificité d'enfant malade ou handicapé.
- que l'enfant puisse vivre avec les autres malgré ses différences physiques et/ou psychiques. Pour cela nous lui proposerons de participer à toutes les activités selon ses possibilités, même si ce n'est que par le regard.
- que l'accueil puisse éventuellement être prolongé au-delà de 4 ans si cela est profitable à l'enfant et compatible avec l'organisation de notre structure.
- que les parents se sentent soutenus et accompagnés en favorisant les échanges, l'écoute.

L'accueil de ces enfants permet aussi la sensibilisation de chacun (professionnels, parents, enfants) à la différence telle qu'elle s'exprime à travers le handicap ou certaines maladies.

Gageons sur le fait que les enfants qui auront côtoyé des enfants différents dès leur plus jeune âge n'auront pas le même regard sur le handicap plus tard.

2. LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES



2.1. Présentation de l'équipe pluridisciplinaire

(voir organigramme, règlement de fonctionnement et fiches de postes en annexe)

A ce jour, notre équipe ne compte que du personnel féminin. L'emploi du féminin dans la présentation de l'équipe ne saurait exclure l'embauche de personnel masculin à l'avenir.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de 13 salariées et d'une apprentie :

	Temps de travail effectif
1 Directrice / Educatrice de Jeunes Enfants	100 %
1 Directrice-adjointe / EJE (groupe des grands)	80 %
1 Educatrice de Jeunes Enfants (groupe des grands)	100 %
1 Educatrice de Jeunes Enfants (groupe des petits)	100 %
1 Infirmière	68 %
1 Auxiliaire de puériculture	80 %
1 Auxilaire de puériculture	50 %
2 Aides maternelles	100 %
1 Aide maternelle	60 %
1 Maîtresse de maison	100 %
1 Maîtresse de maison	50 %
1 Secrétaire	50 %

Selon les années l'équipe peut se compléter d'une Apprentie.

La directrice

Le multi-accueil est placé sous l'autorité de la directrice (Educatrice de Jeunes Enfants). Elle est chargée du fonctionnement général de l'établissement :

- Gestion quotidienne de la structure.
- Gestion, formation, encadrement, planification des tâches et de l'emploi du temps du personnel permanent, vacataire, stagiaire.
- Coordination des activités et animation de l'équipe pédagogique dans ses actions, ses réflexions au service du bien-être des enfants.
- Accueil du public, des parents et inscription des enfants.
- Relations publiques avec les autorités locales et organismes de tutelle (CAF et PMI)
- Relations et travail avec le Conseil d'Administration.

La directrice travaille en collaboration avec une directrice adjointe (Educatrice de Jeunes Enfants). Ensemble, elles :

- rédigent et font appliquer les concepts du projet de vie.
- sont garantes de la qualité d'accueil des enfants et de leur famille.
- rédigent les divers protocoles et évaluent leur mise en pratique.
- participent à l'aménagement de l'environnement, à la gestion des locaux et du matériel et supervisent l'intendance.
- travaillent en partenariat avec les centres médico-sociaux, la PMI, la CAF, le médecin de la crèche...

La directrice-adjointe

Elle seconde la directrice (voir ci-dessus) et la remplace en cas d'absence de celle-ci. Elle travaille également dans une des unités d'enfants du multi-accueil (voir rôle de l'EJE).

L'infirmière

Du fait de sa formation, elle assure plus spécifiquement :

- le suivi sanitaire des enfants au quotidien et en cas d'urgence.
- l'élaboration et l'application des protocoles de soins et d'hygiène.
- le respect de l'équilibre et de l'hygiène alimentaire.
- l'information du personnel dans le domaine sanitaire.

L'infirmière organise les consultations avec le médecin de la structure, dont la visite médicale d'admission des enfants, qui se fait en présence des parents.

Elle assiste et seconde le médecin lors de ses visites au sein de la structure.

Elle tient à jour un dossier médical pour chaque enfant et demande périodiquement son carnet de santé. Ceci permet d'établir le lien avec le médecin traitant et d'assurer le suivi médical : vaccinations, hospitalisations, allergies, évolution de l'enfant.

Elle est habilitée à administrer dans certains cas des médicaments aux enfants accueillis dans la structure suivant ordonnance médicale ou protocole d'urgence.

En cas d'absence de l'infirmière, la directrice, l'éducatrice de jeunes enfants ou l'auxiliaire de puériculture se réfèrent aux protocoles de délégation mis en place par l'infirmière et approuvés par le médecin de la crèche et le médecin de PMI.

Les éducatrices de jeunes enfants (EJE)

Elles accueillent l'enfant au quotidien. Elles sont garantes pour le jeune enfant de la prise en compte de ses besoins fondamentaux. Elles veillent à ce que le rythme de vie et les diverses activités proposées à l'enfant soient adaptées à son stade de développement et soient en accord avec le projet éducatif de l'établissement.

Elles ont un rôle d'animatrice et de responsable du secteur (petits ou grands) dans lequel elles évoluent. A ce titre elles mettent en place un projet de groupe (choix des activités, thèmes).

En l'absence de la directrice et de la co-responsable, elles assurent la responsabilité auprès des enfants, du personnel et des locaux.

Les auxiliaires de puériculture (AP)

Elles ont une fonction orientée vers le « maternage ». Elles assurent des soins personnalisés et apportent des réponses adaptées aux besoins de l'enfant.

Elles participent à la prise en charge des enfants lors des différentes activités. Elles ont la responsabilité du groupe d'enfants en l'absence de l'EJE.

Les aides maternelles (ou assistantes maternelles)

Elles secondent les éducatrices de jeunes enfants et les auxiliaires de puériculture dans leur prise en charge des enfants que ce soit au niveau des soins (changes, repas) ou des activités ludiques. Elles participent également à l'hygiène et l'entretien des locaux et du matériel.

Les maîtresses de maison

Elles assurent le service des repas, l'entretien du linge et des locaux et contribuent à rendre agréable le cadre de vie de l'enfant. Elles participent à l'ambiance de la structure (confection de gâteaux pour les fêtes...).

Encadrées par le personnel, elles peuvent intervenir auprès des enfants à certains moments (repas, goûters ...).

L'apprentie

Elle prépare un CAP Petite Enfance ou ATMFC en alternance. Elle est placée sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage (un professionnel de l'équipe) et des responsables de l'établissement. Elle participe aux diverses tâches mais ne peut travailler hors présence d'un professionnel.

La secrétaire

Elle assure l'accueil téléphonique durant son temps de présence et effectue tous travaux de secrétariat à la demande de la Directrice et de la Présidente de l'Association.

Pour être en conformité avec le décret d'août 2000 et garantir au mieux la sécurité et la qualité de l'encadrement des enfants, le nombre de professionnels présents est toujours au minimum de :

- 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas
- 1 adulte pour 8 enfants qui marchent
- 2 adultes (dont 1 personne diplômée) au minimum au moment de l'ouverture ou de la fermeture de la structure.

2.2. Travail d'équipe

L'équipe du multi-accueil est une équipe pluri-disciplinaire, ce qui en fait sa richesse par la complémentarité des formations, des compétences et des expériences mises au service des jeunes enfants et de leurs familles.

Le travail d'équipe prend sens dans ces différences et ces complémentarités.

Chaque professionnel doit pouvoir se sentir partie intégrante de l'équipe tout en étant respecté et reconnu dans son individualité.

Les qualités requises pour le travail en équipe sont nombreuses : respect de l'autre, écoute, échanges, franchise, disponibilité, remise en question, capacité d'adaptation, esprit critique, curiosité intellectuelle, réflexion.....

Le travail de réflexion autour du projet d'établissement et plus particulièrement autour du projet éducatif permet de travailler avec une « philosophie », des valeurs et des principes théoriques communs qui guident notre pratique professionnelle et garantissent le maximum de cohérence dans nos actions auprès des enfants et de leurs familles.

- au niveau des enfants : l'organisation cohérente crée des repères constructifs assurant la sécurité affective du jeune enfant.
- au niveau des familles : la cohérence assure notre crédibilité et rassure les parents quant à notre professionnalisme.

Une équipe étant amenée à changer quant à sa composition (arrêt de travail, grossesse, démission), les remplacements peuvent être fréquents et c'est pourquoi il est important de travailler d'après des valeurs et un projet connus de tous. Le nouvel arrivé dans l'équipe sera invité à respecter ce projet pour une continuité sans heurts.

« Le projet peut ainsi représenter une forme de contrat qui unit, relie les différents membres de l'équipe, contrat particulièrement utile au moment de l'entrée d'un nouveau professionnel dans le groupe. Il permet d'affirmer clairement : voici comment nous travaillons ici, ensemble et pourquoi ».

Ce qui ne signifie pas d'être figé et réticent aux nouvelles idées, mais de poser le principe que celles-ci devront d'abord être proposées en réunion et approuvées par l'équipe.

La réalité quotidienne nous montre toutefois que le travail d'équipe ne va pas de soi, qu'il sous-entend une organisation connue de chacun de ses membres, qu'il ne peut pas être défini une fois pour toute et demande régulièrement des réajustements et des temps de réflexion.

L'équipe est encadrée par la directrice et les responsables de groupes qui impulsent les projets, animent et dynamisent le groupe afin de provoquer des réflexions constructives.

La directrice est à l'écoute de l'équipe mais aussi à l'écoute de chacun.

Organisation du travail d'équipe

Il est primordial que chaque membre de l'équipe sache se positionner et connaisse exactement son rôle et celui des autres dans l'organisation du travail.

Pour cela, un **organigramme** du personnel définit l'ordre hiérarchique et des **fiches de poste** régulièrement revues en équipe décrivent le travail et les responsabilités de chaque professionnel suivant sa qualification (cf. organigramme et fiches de poste en annexes).

Quelle que soit sa qualification, il est important que chaque personne puisse exprimer son avis, partager ses idées, être force de proposition au sein de l'équipe.

Des **plannings de répartition des tâches** facilitent également l'organisation de chaque unité de vie et garantissent une répartition équitable de ces tâches.

La **communication au quotidien** est à la base du travail d'équipe, mais il est également important d'instaurer des moments plus formels, en l'absence des enfants, pour pouvoir échanger.

C'est pourquoi des réunions sont organisées régulièrement. Elles peuvent prendre deux formes :

- réunion avec **l'équipe au complet** : cette réunion permet d'exposer différents points du quotidien, de l'organisation générale de la structure, mais aussi de réfléchir, d'échanger sur un thème particulier, sur une difficulté, un projet, un bilan etc...
- réunion **par unité** (Lutins/Poucets) : organisation propre à chaque groupe, enfants accueillis, difficultés rencontrées etc....

Ces réunions sont l'occasion de « remettre les choses à plat », de revenir parfois sur certains problèmes de communication, malentendus, voire petits conflits auxquels aucune équipe n'échappe mais qu'il est important de traiter en temps voulu, pour éviter qu'ils ne parasitent l'entente du groupe et par là même la qualité du travail auprès des enfants.

Dans ces cas aussi, faire référence au projet pour remettre en cause ou questionner l'attitude d'un collègue peut permettre de limiter les blessures narcissiques car chaque « critique » est souvent vécue comme une remise en cause globale des qualités et des compétences de la personne.

Pour aider l'équipe dans cette démarche des séances d'analyse de la pratique peuvent être proposées. Elles ont été organisées pour la première fois durant l'année 2013-2014 et s'intitulaient « apprendre ensemble à mieux communiquer avec les jeunes enfants et les adultes ».

L'organisation du multi-accueil se base sur un fonctionnement qui suit à peu près celui de l'année scolaire avec une coupure de trois semaines durant l'été.

Ce fonctionnement nous semble intéressant par rapport à un fonctionnement en continu toute l'année (avec roulement des congés) dans le sens où il précise un début et une fin d'année avec de nouveaux projets, un bilan, des congés pour toute l'équipe en même temps.

L'équipe travaille le dernier jour qui précède les congés d'été et le premier jour qui suit ces congés sans les enfants. Ces deux journées sont importantes et permettent pour l'une de faire un **bilan de l'année écoulée**, de faire du rangement, du tri, des inventaires et un grand nettoyage et pour l'autre de **préparer la rentrée**, de discuter de nouveaux projets, et **d'organiser la venue des nouveaux enfants** (préparation des classeurs individuels, des diverses étiquettes d'identification, confection de nouveaux décors pour rendre le cadre accueillant etc...)

Ce fonctionnement crée une dynamique d'équipe et évite de s'enfermer dans la routine.

Prendre le temps de se poser pour réfléchir à l'année écoulée ou à l'année qui débute nous semble indispensable pour accueillir dans de bonnes conditions les jeunes enfants que l'on nous confie et leurs familles.

D'autres « outils » facilitent le travail d'équipe et la cohérence

- **Le cahier de transmission** : dans chaque unité ce cahier permet de noter diverses informations concernant les enfants ou d'ordre organisationnel.
- **Les moments de transmission** entre les professionnels permettent de passer le relais.
- **Les divers protocoles et écrits (délégation de responsabilités, soins aux enfants, hygiène, entretien du matériel, organisation de certaines activités, listes du matériel pédagogique disponible dans chaque unité, etc...)** permettent une information commune accessible à chaque professionnel en cas de besoin.
- **Le cahier de comptes-rendus de réunions** permet à une personne absente lors d'une réunion de savoir ce qui s'y est dit.

2.3. Formation et information du personnel

Les réunions d'équipe et les comptes-rendus qui en sont faits participent à l'information.

La documentation (abonnements à des revues professionnelles, livres, articles de presse) permet d'enrichir les pratiques et nourrit les discussions.

Des panneaux d'affichage dans les locaux du personnel permettent de porter diverses infos à la connaissance de toute l'équipe.

Chaque professionnel peut dans le cadre du plan de formation participer à des **stages**. Ces stages peuvent prendre deux formes :

- stages à l'extérieur de la structure qui offrent la possibilité de rencontrer des professionnels d'autres établissements et de s'ouvrir à d'autres pratiques.
- stages au sein de la structure pour une partie ou l'ensemble de l'équipe qui permettent d'approfondir un sujet, de se « redynamiser » autour d'un nouveau projet.

Les personnes qui en remplissent les conditions peuvent aussi avoir accès à des **formations dans le cadre du CIF, du DIF ou de la VAE**.

Une **remise à niveau** concernant les gestes de premiers secours est proposée tous les deux ans à l'ensemble de l'équipe.

Des soirées à thèmes sont également organisées à l'intention des professionnels et parfois des parents par divers organismes (CFEJE de Mulhouse, RAM(s) de la région, association des familles).

2.4. Accueil des stagiaires

L'équipe pédagogique du multi-accueil est composée de professionnels aux qualifications diverses, titulaires du :

- D.E d'éducateur de jeunes enfants
- D.E d'auxiliaire de puériculture
- D.E d'infirmier
- ou du CAP Petite Enfance.

De ce fait nous sommes en mesure d'offrir un terrain de stage à des élèves des différentes écoles de formation auxquelles se rajoutent également des élèves venant du collège pour des stages d'observation et dans une moindre mesure des personnes venant d'organismes d'insertion.

Dans un souci d'encadrement et de suivi de qualité, nous avons réfléchi en équipe à l'accueil des stagiaires et à l'incidence de cet accueil sur les enfants.

Nous avons élaboré certains « outils » tels :

- le livret d'accueil stagiaire
- les fiches de poste « stagiaires » en fonction du diplôme préparé ou du type de stage
- divers documents de suivi du stage (cf. documents en annexes).

Chaque stagiaire est accueilli quelques temps avant le début de son stage par la directrice pour un entretien, la remise du livret d'accueil, la présentation des objectifs de stage, la visite de la structure et la présentation de l'équipe.

Nous informons les parents de la présence d'un stagiaire grâce à une petite affiche préparée par le stagiaire et qui précise son prénom, la durée et la nature du stage.

Le stagiaire est encadré par l'ensemble de l'équipe de l'unité où se déroule son stage, mais est suivi plus particulièrement par un des professionnels (EJE, IDE, AP) désigné comme tuteur de stage.

Le stagiaire ne peut en aucun cas remplacer un professionnel et ne peut être seul en présence des enfants.

Le stagiaire débute toujours sa période de formation par une journée d'observation puis intervient progressivement auprès des enfants suivant les modalités définies avec le tuteur et l'équipe.

En fonction de la durée du stage, des temps de bilans intermédiaires sont prévus puis le bilan final donne lieu à la rédaction d'une évaluation.

L'intérêt de ces stages est double :

- d'une part, il donne la possibilité aux stagiaires de se former au contact direct du terrain professionnel et de confronter théorie et pratique.
- d'autre part, il permet à l'équipe de s'ouvrir au regard extérieur et de pouvoir vérifier la cohérence de ses actions et de son organisation. Cela permet aussi, au contact des écoles de formation, d'être au courant de « nouveautés » dans la manière d'appréhender certains aspects de la pédagogie, de la santé, de l'hygiène ...

Suivant les années nous accueillons également un apprenti (CAP Petite Enfance ou ATFCM). Celui-ci est encadré par un professionnel (EJE, AP ou IDE) ayant suivi la formation de maître d'apprentissage.

2.5. Partenariat

2.5.1. Nos différents partenaires

Afin de remplir au mieux nos diverses missions il est indispensable de travailler avec différents partenaires :

- **Les organismes de tutelle** (CAF et Service de PMI du Conseil Général).
- **La mairie de Héringue et ses services techniques** pour divers petits travaux de réparation ou d'entretien des locaux.
- **Le SNAEC SO** (Syndicat des Employeurs de la convention collective ALIFSA).
- **ACI** (société informatique pour le logiciel de gestion du multi-accueil).

- **Calculus International** (cabinet comptable).
- **UNIFORMATION** (organisme de gestion des fonds de formation professionnelle).
- **Le réseau des structures d'accueil petite enfance du secteur des 3 Frontières.**
Ce réseau permet aux directeurs de ces multi-accueils (Huningue, Saint-Louis, Village-Neuf, Bartenheim, Hagenthal, Ranspach-le Bas, Blotzheim, Héisingue) de se rencontrer pour des réunions d'échanges d'informations et de travail sur divers thèmes en rapport avec la gestion, la pédagogie, le management, ..., avec la participation ou non d'une personne représentant la CAF ou la PMI.
- **Le centre médico-social de Saint-Louis :** nous sommes en contact avec les puéricultrices du centre dans le cadre des contrats CAPE (toutefois ces contrats restent relativement rares dans notre structure).
- **Le RAM (relais assistantes maternelles) de Saint-Louis :** nous orientons les parents vers le RAM quand nous ne pouvons répondre à la demande d'une famille.
- **La médiathèque de Saint-Louis et/ou le bibliobus** nous permettent d'emprunter divers ouvrages de manière à enrichir le choix de livres proposés aux enfants. Les animateurs de la médiathèque peuvent aussi intervenir à notre demande sur le site pour de petites animations (temps de comptines, ...).
- **La ludothèque de Saint-Louis** nous permet de varier les jeux à disposition des enfants et aussi d'en tester certains avant de les acheter. Les animateurs de la ludothèque interviennent aussi au multi-accueil lors de certaines animations dans le groupe des Lutins.
- **Des intervenants extérieurs ponctuels** (conteuse, animateurs de spectacles pour enfants...).
- **Certaines associations de Héisingue,** partenariat avec le Cercle d'Histoire, l'Association Jeunesse et Avenir dans le cadre de l'organisation de fêtes communes.
- **La société de restauration Sodexo :** elle nous livre quotidiennement les repas.
- **Le médecin vacataire de la crèche.**
- **Le CAMSP** avec qui nous travaillons en collaboration lors de l'accueil d'un enfant suivi par ce service.
- **Les écoles de formation** préparant au diplôme du CAP petite enfance, du BAC professionnel ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne), du DE d'auxiliaire de puériculture, du DE d'éducateur de jeunes enfants.

- **La CCI** (Chambre de Commerce et d'Industrie) pour l'établissement de contrats d'apprentissage et certaines conventions de stage.
- **L'école maternelle de Hésingue** (cf paragraphe suivant).
- **Le Multi-Accueil « Les petits chaperons rouges »** de Hésingue dans lequel la commune a réservé 10 places pour ses habitants. Les pré-inscriptions pour ces 10 places sont gérées par la directrice des « Petites Bouilles »

2.5.2. Les activités passerelles avec l'école

Ces activités ont pour but de favoriser une continuité dans la prise en charge des enfants et surtout d'assurer la transition entre les 2 institutions.

Le multi-accueil a l'avantage de se situer à proximité immédiate de l'école maternelle, facilitant ainsi les contacts entre les deux structures.

Depuis l'ouverture de notre structure, **un contrat entre l'école, la mairie et le multi-accueil** nous permet d'utiliser la salle de motricité et la cour de l'école selon des créneaux horaires définis durant les périodes d'ouverture de l'école et plus librement les mercredis et vacances scolaires.

Nous pouvons utiliser le matériel à disposition dans la salle et de même laisser du matériel à disposition de l'école.

Nous utilisons également la salle pour des manifestations festives auxquelles sont invités les parents et pour lesquelles nous ne disposons pas de salle suffisamment grande dans nos locaux.

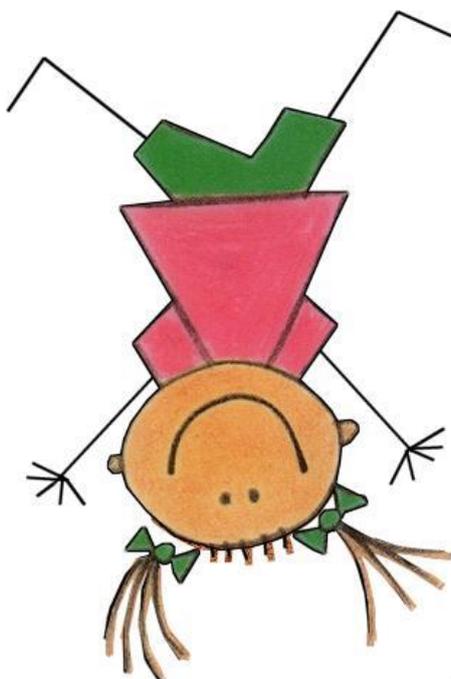
Une période de transition pour le passage de la crèche à l'école est organisée à la fin de l'année scolaire pour le groupe d'enfants qui intègre l'école à la rentrée suivante. Ceci permet une adaptation progressive des enfants à un nouvel environnement et renforce le sentiment de continuité aussi bien pour les enfants que pour les parents.

En accord avec les institutrices, une visite des locaux et quelques séances passées au sein de la / des classes pour partager des activités sont mises en place. L'éducatrice et une autre professionnelle accompagnent les enfants.

Ces dispositions donnent ainsi la possibilité aux enfants « d'apprivoiser » les lieux et les personnes avant leur entrée à l'école maternelle.

Ces activités de transition ont bien fonctionné entre 2004 et 2011. Depuis 2012 elles se sont réduites. L'école a exprimé des difficultés à nous accueillir au sein des classes. Pour l'instant cela n'est pas complètement abandonné mais mis « entre parenthèse » et nous réfléchissons à d'autres dispositions.

3. LE PROJET EDUCATIF



Le projet éducatif a pour but d'accompagner le développement physique, affectif et social de l'enfant.

Sa mission première est la recherche d'une qualité d'accueil de l'enfant et de ses parents.

La cohérence (notion évoquée dans le paragraphe sur le travail d'équipe) a été définie par notre équipe à travers tous les actes quotidiens présentés dans ce projet éducatif. Cette cohérence s'inscrit donc au coeur de nos pratiques professionnelles et demande que l'on « pose un cadre », des limites dans ce qui peut ou doit être fait ou dit.

« C'est à la condition de trouver un environnement suffisamment stable que l'enfant se sentira sécurisé pour s'épanouir le temps durant lequel il est accueilli ».

Notre fonctionnement :

Les enfants sont accueillis dans deux unités :

- le groupe des **Poucets** accueille quotidiennement jusqu'à 12 enfants (entre 20 et 30 par semaine) âgés de 10 semaines à 18-24 mois. Toutefois les accueils de bébés de 10 semaines sont exceptionnels. En général les plus jeunes débutent la période d'adaptation après leur trois mois et beaucoup arrivent plutôt vers cinq mois.
- le groupe des **Lutins** accueille quotidiennement 13 enfants (entre 20 et 30 par semaine) âgés de 18 mois à 3 ans et demi.

Dans chaque unité les enfants sont encadrés par des professionnels aux formations complémentaires (éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture et aide-maternelle sont représentés dans chaque groupe ; du fait d'un seul poste d'infirmier, son temps est réparti entre les deux unités en plus d'un temps de travail hors groupes)

Vu notre fonctionnement avec deux sections, les enfants qu'on appelle communément les moyens se trouvent répartis dans les deux sections : petits et grands. Leur présence plus ou moins importante sur un groupe suivant les années nous demande d'adapter le fonctionnement dudit groupe de manière à leur proposer une prise en charge correspondant à leurs besoins spécifiques.

Qu'il soit entouré d'enfants plus jeunes ou plus âgés, qu'il soit « grand » chez les bébés ou « petit » dans la section des grands, il a besoin d'une prise en charge correspondant à son stade de développement. Il ne s'agit pas seulement d'adapter les activités et jeux proposés mais également de prendre en compte tous les aspects de la vie quotidienne : siestes, repas, ergonomie du matériel (hauteur des tables et chaises, type de lit, etc...).

3.1. L'accueil

Période d'adaptation au moment de l'arrivée à la crèche

« La séparation est une expérience existentielle qui influence la façon dont un tout petit perçoit le monde l'entourant ».

« Le jeune enfant, à fortiori s'il s'agit d'un nourrisson, présente une fragilité particulière à la séparation d'avec sa maman ».

Dans le cas de l'accueil en structure collective et hors accueil d'urgence, cette séparation est programmée et peut (doit) donc être préparée soigneusement grâce à une « période d'adaptation »

L'enjeu principal de cette période d'adaptation est de permettre la séparation, de trouver pour chaque enfant une continuité affective et de l'aider à mettre en œuvre un travail psychique (processus de différenciation moi-l'autre) qui lui permette de s'adapter progressivement à cette nouvelle situation.

Ce temps d'accueil est spécifique à chaque nouvelle famille et ne peut être standardisé. Il demande de la part de l'équipe, réflexion et organisation.

Laisser son enfant n'est jamais simple pour les parents car cela suscite en eux des sentiments contradictoires (ambivalence, culpabilité, rivalité...).

Pour vivre ce changement le plus en douceur possible, les parents et l'enfant doivent pouvoir s'ouvrir aux professionnels qui les accueillent.

Cela suppose que les professionnels soient prêts pour cette rencontre, se présentent, accueillent de manière la plus individuelle et la plus disponible chaque nouvelle famille, reconnaissent aux parents le droit à exprimer leurs interrogations, leurs réticences, leurs souhaits.

Cette aptitude de l'équipe à accueillir les parents, à les accepter, constitue le soutien le plus précieux de la sécurité intérieure de l'enfant.

C'est le début d'une relation qui se doit de fonctionner sur une confiance mutuelle.

L'adaptation est un moment essentiel pour permettre :

- à l'enfant et ses parents de faire connaissance avec le multi-accueil (organisation du temps et des lieux), avec les autres enfants et avec l'équipe.
- à l'équipe de faire connaissance avec l'enfant (histoire de l'enfant, habitudes de vie, rituels...) et ses parents.
- que se crée une relation de confiance.

L'adaptation se fait en général sur une période minimum d'une semaine voire sur deux semaines ou plus si nécessaire car il faut laisser du temps à l'enfant pour comprendre cette nouvelle situation et pour lui faire découvrir ce nouveau « monde ».

Cependant le déroulement de l'adaptation est surtout fixé par l'enfant qui peut s'adapter plus ou moins vite selon son âge, son état d'esprit, son autonomie, sa facilité à se séparer de son parent. Ce qui est le plus important n'est pas le nombre de rencontres mais bien la qualité des échanges et des liens qui s'y établissent.

Ces temps de rencontre et cet accompagnement individualisé sont précieux dans l'établissement du lien de confiance et d'attachement avec chaque nouveau venu.

Déroulement de la période d'adaptation

Avant le début de la période d'adaptation de l'enfant, une rencontre entre la famille et la directrice est prévue pour :

- la présentation du règlement de fonctionnement de la structure.
- certaines précisions concernant la séparation (sensibilisation des parents au fait de prévenir l'enfant de la séparation, de ses raisons, de son organisation, de verbaliser les éventuelles difficultés et ce quel que soit l'âge de l'enfant et même s'il s'agit d'un nourrisson).
- la visite de la structure
- la présentation du personnel. A ce moment un rendez-vous est pris avec l'éducatrice ou l'auxiliaire de puériculture pour une première rencontre autour des habitudes de vie de l'enfant. Nous essayons de choisir un moment où ce professionnel pourra être réellement disponible.

Première séance

Le ou les parents et l'enfant viennent à la crèche pendant environ une heure.

Ils sont accueillis par l'EJE ou l'infirmière qui se présente et leur (re)présente ses collègues.

Cet entretien se déroule au sein du groupe pour mieux permettre à l'enfant d'observer et d'investir l'espace. Après un temps de présentation, d'installation, d'échanges au sujet des attentes des parents, les premières informations sont prises sur l'enfant, sur ses traits de caractère, ses jeux favoris, ses habitudes (sommeil, alimentation...) par le biais d'un questionnaire d'habitudes de vie.

Les réponses à ce questionnaire seront précieuses dans les premiers temps de l'accueil de l'enfant pour assurer un maximum de continuité. Le professionnel notera donc aussi toute information donnée par le parent en complément des questions posées et qui pourrait apporter un « éclairage » utile pour la prise en charge de l'enfant.

Les outils utilisés au quotidien (badgeuse, classeur individuel de l'enfant) sont présentés et expliqués au parent ainsi que le fonctionnement du groupe.

Le professionnel présente aussi aux parents et à l'enfant (suivant son âge) l'image d'identification utilisée sur les casiers individuels (vestiaires Poucets et Lutins) ainsi que sur les patères et casiers de la salle de propreté et à l'emplacement des lits (groupe des Lutins).

Il veille également à bien préciser l'importance de l'objet transitionnel (doudou, sucette) de même que la nécessité de fournir deux sucettes de manière à ce qu'il y ait une qui reste toujours à la crèche.

Tous ces sujets sont surtout support de discussions avec les parents, le contenu de cette rencontre et des suivantes n'est pas figé.

Deuxième séance

Dans la mesure du possible l'enfant et son parent sont accueillis par la même personne que la première fois.

L'enfant reste à la crèche une heure avec son parent. Le professionnel accompagne l'enfant et son parent dans la découverte progressive et l'appropriation du lieu. Il explique les activités en cours.

Rassuré par la présence de son parent, l'enfant découvre ce nouvel environnement.

Si le parent le souhaite, des séances suivantes peuvent encore se dérouler en sa présence.

Séances suivantes

L'enfant reste à la crèche une demi-heure à une heure.

Cela permet au professionnel d'entrer en relation avec l'enfant avec ou sans la présence du parent ; il est disponible pour lui, le rassure, lui explique ce qui se passe et lui présente les autres enfants.

Pour préparer l'enfant à la séparation, le professionnel rend le parent attentif à l'importance de parler à l'enfant avant de partir, de lui dire ce qu'il va faire en son absence et qui revient le chercher ; ceci pour le rassurer.

Dans la mesure du possible on proposera à l'enfant un jeu ou jouet qui l'avait intéressé la fois précédente, on l'installera dans un endroit qu'il avait apprécié ou on chantera une comptine entendue la dernière fois, ceci pour que l'enfant retrouve l'un ou l'autre repère.

Au fil des séances qui s'allongent nous introduisons un temps de repas, puis de sommeil et arrivons ainsi progressivement à une prise en charge d'une journée complète.

Ce déroulement est modulable en fonction des capacités d'adaptation de chaque enfant.

Si possible, nous essayons que la même personne accueille l'enfant durant les premières séances.

Durant la période d'adaptation, il est demandé aux parents d'être joignables de manière à écourter une séance si nécessaire.

Cette période peut être prolongée si l'enfant n'est pas encore prêt, elle peut être raccourcie en cas d'accueil d'urgence ou de situation particulière.

Chaque séance donne lieu à un petit compte-rendu écrit du déroulement à destination de l'équipe (qui s'est occupé de l'enfant ? comment a-t-il réagi ? par quoi a-t-il été intéressé ? réactions des parents etc...).

Le début de la prise en charge suivant le planning réel (choisi au moment de l'inscription) se fait en accord avec l'équipe et les parents.

Les professionnels restent vigilants pour repérer tout signe qui pourrait indiquer que l'enfant n'est pas encore bien adapté, car dans certains cas, ces signes peuvent apparaître après une période d'adaptation qui semblait pourtant s'être déroulée sans problème (modification du comportement, troubles de l'appétit, du sommeil...). Dans ce cas, nous essayons si possible de trouver des solutions avec les parents.

Période d'adaptation au moment du passage du groupe des Poucets au groupe des Lutins

Il est important que chaque enfant connaisse le personnel et les enfants des deux groupes.

Des moments de rencontres sont prévus :

- à l'accueil le matin de 7h30 à 8h15 et au départ le soir de 17h45 à 18h30, où les enfants sont regroupés dans le secteur des petits avec un professionnel de chaque groupe
- lors de certaines activités (promenades, fêtes...).

Déroulement de cette période pour un ou deux enfants :

Lorsqu'un enfant peut passer dans le groupe des grands en cours d'année, une période de transition est organisée.

Durant les semaines qui précèdent le passage, l'enfant est invité à partager certains moments avec le groupe des Lutins (activités, goûter, repas, sieste...).

Lors des premières séances, un adulte du groupe des petits accompagne l'enfant pour faciliter son adaptation.

Dans la mesure du possible, on essaiera de faire passer deux enfants en même temps dans le groupe des grands.

Un temps de rencontre entre les parents de l'enfant qui change de groupe et les professionnels de l'unité des Lutins est prévu afin de revoir les habitudes de vie de l'enfant mais aussi d'informer les parents sur le fonctionnement de ce nouveau groupe, de leur faire (re)visiter les locaux. Il est important que les parents puissent voir où leur enfant va dormir, manger, jouer, ranger ses petites affaires.

Même s'ils ont déjà visité toute la structure au moment de l'inscription quand leur enfant était bébé, ils redécouvrent le groupe des grands avec plus d'intérêt puisque leur enfant va désormais le fréquenter.

Déroulement pour le passage de tout un groupe au moment de la rentrée :

Avant les congés d'été nous faisons parvenir aux parents concernés un courrier leur confirmant le changement de groupe et leur donnant certaines infos sur les particularités de ce groupe ainsi qu'un questionnaire d'habitudes de vie à remettre à la rentrée. Ils peuvent quand ils le souhaitent se rendre dans l'unité des grands pour visiter les locaux et se renseigner. Ils obtiendront également des informations lors de la réunion de rentrée ou de pré-rentrée à destination des parents.

Le passage simultané à la rentrée d'un professionnel du groupe des Poucets vers le groupe des Lutins, facilite l'adaptation du groupe grâce à la connaissance qu'il a de chaque enfant et grâce à sa présence rassurante.

Pour faciliter la séparation

LE DOUDOU :

« Cet objet est symboliquement associé à la maman, en souvenir du temps de la symbiose mère-enfant. L'enfant y a recours dans toutes les situations où plane la menace de perdre continuité et sécurité : séparation, changement, difficulté, sommeil. L'enfant sait mieux que quiconque quand il a besoin du réconfort que lui procure cet objet. Cet objet consolateur constitue un repère précieux pour l'enfant, un lien concret entre la réalité intérieure et la réalité extérieure ».

Dans les 2 unités et **quel que soit l'âge de l'enfant, le doudou est laissé à la libre disposition de l'enfant.** Chez les Lutins, une pochette à doudous est prévue pour les ranger à certains moments (repas, activités...) quand l'enfant accepte de s'en séparer.

Si l'enfant n'a pas de doudou bien défini, nous conseillons aux parents d'apporter tout de même un « jouet doux » de la maison ou autre accessoire (foulard de la maman ...).

L'ALBUM PHOTO

Pour les enfants accueillis dans le groupe des Lutins, nous demandons aux parents de confectionner un petit album photos (photos de l'entourage proche de l'enfant : famille, animaux domestiques...).

Pour les enfants accueillis dans le groupe des Poucets, ces mêmes photos sont demandées et présentées sur le « mur des familles »

Grâce à ces photos, l'enfant peut voir ses parents et proches quand il en a envie. Il prend beaucoup de plaisir à montrer ses photos au personnel et aux autres enfants. Cela le rassure tout en permettant des échanges avec les autres.

3.1.1. Accueil au quotidien

« Accueillir chaque matin l'enfant de quelqu'un d'autre n'est pas si simple dans la mesure où régulièrement se rejoue l'épreuve de la séparation ».

L'accueil du matin se fait à partir de 7h30. Un membre du personnel est déjà là à partir de 7h15 afin de remettre les tapis et le mobilier en place (suite au nettoyage du soir) et de rendre le cadre accueillant en disposant déjà certains jouets sur les tables ou les tapis. Un deuxième professionnel arrive à 7h30.

L'accueil se fait pour tous les enfants dans l'unité des petits et ce jusqu'à 8h15 environ. **L'accueil est un temps de transition entre la famille et le multi-accueil et un temps privilégié pour les transmissions. Ce temps d'accueil peut conditionner le reste de la journée de l'enfant d'où l'importance d'accueillir dans de bonnes conditions.**

A son arrivée, le parent « badge » l'heure d'arrivée de son enfant. Puis il enfle des surchaussures, range les vêtements d'extérieur, chaussures et sac aux endroits prévus à cet effet, met les pantoufles le cas échéant à l'enfant et l'accompagne dans l'unité des Poucets.

Un des deux professionnels présents se détache si possible pour venir accueillir l'enfant.

Le parent profite de ce moment pour échanger des informations et remplir le classeur individuel de l'enfant (heure de levée, heure du dernier repas ou biberon, heure du dernier change, heure de départ...).

Pour les enfants du groupe des grands, les parents remplissent ce classeur dans l'unité des Lutins avant de confier leur enfant dans l'unité des Poucets (si l'enfant arrive en dehors de ce temps de regroupement dans l'unité des bébés, son parent l'accompagnera directement dans son groupe).

Après avoir échangé avec le parent et avoir laissé le temps de la séparation (temps très variable suivant les enfants et les parents), le professionnel qui accueille l'enfant l'accompagne vers les autres en fonction du désir de celui-ci, de ses habitudes et suivant certains rituels (saluer les autres enfants...).

Le parent veille à toujours dire au revoir à son enfant et à lui préciser qui viendra le rechercher. Si l'enfant pleure et que le parent semble inquiet, nous lui proposons de téléphoner pour prendre de ses nouvelles.

Si l'enfant le désire, le professionnel accompagne l'enfant à la fenêtre pour « faire au revoir » à son parent.

Le rôle du professionnel qui accueille un enfant est d'être présent, disponible, d'avoir des paroles qui saluent, qui accompagnent et acceptent les émotions manifestées par l'enfant (rires et sourires, joies, mais aussi pleurs, colère ou tristesse).

3.1.2. Départ au quotidien

« Se retrouver n'est pas si simple... ».

Les retrouvailles font partie intégrante du processus de séparation.

Le départ est un temps de retrouvailles et de « réapprovisionnement » entre les parents et l'enfant mais aussi une nouvelle séparation (d'avec les petits copains et les professionnels du multi-accueil). Ceci peut expliquer que l'enfant ne court pas toujours dans les bras de son parent. Il peut avoir besoin de temps, de distance, de patience pour retrouver son parent.

Parfois ce sont des cris, des pleurs ou des tensions qui se manifestent, parfois des attitudes de fuite ou d'évitement du contact corporel ou visuel. Chez les plus grands, cela peut être de l'excitation motrice, des transgressions d'interdits.

Le professionnel veille à dédramatiser et à expliquer ces situations lorsqu'elles se présentent.

Afin que l'enfant vive au mieux le départ, il est important de bien l'y préparer. Le professionnel prévient l'enfant du départ qui approche et veille à ce que l'enfant ne commence pas d'activité longue.

Il est important que le parent patiente pour laisser à l'enfant le temps de :

- terminer son jeu et le ranger ; l'enfant apprend ainsi à aller au bout de ce qu'il entreprend.
- lui montrer ce qu'il a fait dans la journée.
- lui présenter ses copains et leur dire au revoir.

C'est aussi un moment d'échange entre le professionnel et le parent, qui permet de compléter les informations du classeur de liaison de l'enfant, de partager l'intérêt pour l'enfant.

Le personnel donne les infos de la journée aux parents après avoir ménagé un peu de temps pour les retrouvailles entre l'enfant et son parent.

Il est convenu que nous devons dire les règles, fixer les limites à l'enfant même en présence des parents, ceci dans un souci de cohérence pour l'enfant.

A partir de 17h45, pour les enfants restants, le départ se fait dans l'unité des Poucets et ce jusqu'à 18h30.

3.2. Les repas

Le goûter et le repas sont **des moments essentiels dans la journée d'un enfant** et constituent des activités à part entière :

- ce sont des éléments importants de repère du rythme quotidien qui représentent des coupures dans la journée.
- ils contribuent à l'équilibre alimentaire.
- ce sont des moments d'échange, de détente et de convivialité.
- ce sont des outils privilégiés pour l'apprentissage à la vie en collectivité (aborder les règles simples de savoir-vivre : attendre son tour, rester à table durant tout le repas, respecter le repas de son voisin, remercier, parler à voix basse...).
- ce sont aussi des outils pour l'acquisition de l'autonomie : manger seul dès que l'enfant se sent prêt et le souhaite (grâce à de la vaisselle et des couverts adaptés), permettre à l'enfant de toucher les aliments et de manger avec les doigts pour la découverte tactile de la nourriture...
- ce sont des temps de découverte et de plaisir gustatif.

Nous ne disposons pas d'une salle réservée aux repas. Ceux-ci se déroulent dans la salle d'activités calmes de chaque secteur. Trois hauteurs de tables et de chaises adaptées à la taille des enfants sont prévues. Nous veillons à ce que l'enfant soit installé sur une chaise adaptée à sa taille (les pieds doivent toucher le sol).

La préparation des biberons et des repas répond aux normes en vigueur (HACCP, directives de la PMI...) consignées sur des protocoles respectés par le personnel.

Un soin particulier est apporté à la décoration des tables (nappe en toile cirée et pour les jours de fête nappe en tissu) afin de marquer la différence entre les temps d'activité et les temps de repas ; l'ambiance ainsi créée contribue à plus de convivialité.

Nous veillons à ce que le temps de repas soit un moment agréable et calme, sans précipitation mais aussi sans temps d'attente trop longs qui seraient incompatibles avec les capacités d'attention d'un jeune enfant.

Les adultes encadrent les enfants, discutent avec eux, nomment les aliments, etc... C'est un moment d'échange et de socialisation.

Pour le bébé, ce moment est d'avantage une relation duelle avec l'adulte.

Le jeune enfant prend d'abord le biberon ou le repas dans les bras de l'adulte ou dans un transat selon son habitude. Puis vers 13-14 mois, on l'installe à une table, seul ou avec un copain, où l'adulte lui donne à manger à la cuillère.

Un enfant qui commence à vouloir manger seul se voit présenter deux cuillères afin que l'adulte puisse l'aider.

Les apprentissages au niveau de l'alimentation (diversification, passage aux morceaux, utilisation de la fourchette...) **sont faits en concertation avec les parents** qui commencent d'abord à la maison.

Les enfants sont conviés à **goûter à l'ensemble de ce qui est proposé** (sauf contre-indication), mais ils ne sont **jamais forcés à manger ni à vider leur assiette**.

Lorsqu'un enfant dort au moment du repas, son sommeil est respecté ; goûter et repas lui sont servis à son réveil.

L'adulte informe les parents, par le biais du classeur de liaison, de l'appétit de l'enfant et de ses goûts.

3.2.1. Déroulement du goûter

Horaires :

- vers 9h00
- vers 15h30 pour les plus grands du groupe des Poucets
- vers 16h00 pour le groupe des Lutins
- selon le rythme individuel de chacun pour les bébés.

Après un temps de rangement des activités en cours et de retour au calme (comptines, chants), les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Puis ils s'installent à table.

Nous proposons :

- le matin : une collation composée uniquement de fruits frais de saison (chez les Lutins et pour les plus grands du groupe des Poucets)
- l'après-midi : des goûters variés et équilibrés, permettant la découverte d'une large palette de goûts.

Différents thèmes abordés tout au long de l'année (saison, fêtes...) permettent de diversifier les goûters tout en leur donnant un aspect plus festif.

Les adultes s'installent à table et partagent le goûter avec les enfants.

Les goûters sont préparés en cuisine par la maîtresse de maison (épluchage, coupe des fruits, préparation des tartines...).

Toutefois lorsque des fruits sont proposés, de temps à autre, un fruit sera épluché et coupé devant les enfants avant de commencer à manger, de manière à ce qu'ils puissent voir à quoi ressemble le fruit en entier.

Pour accompagner son acquisition de l'autonomie, la possibilité de préparer seul ses tartines, ou de couper des petits bouts (couteaux à bouts ronds) lui est donnée, s'il le désire, lors de goûters spécialement orientés vers cet apprentissage. Dans la même idée l'occasion lui est donnée de se servir seul à boire (soit lors du goûter, soit au lever de sieste ou au retour de jeux à l'extérieur).

Lorsqu'un enfant fête son anniversaire, les parents ont la possibilité d'apporter un gâteau pour le goûter et une petite fête est organisée (chants d'anniversaire, petit train des bougies).

A la fin du goûter, les enfants attendent d'être appelés pour passer dans la salle de propreté.

3.2.2. Déroulement du repas

Horaires :

- vers 11h00 pour les plus grands du groupe des Poucets.
- vers 11h30 pour le groupe des Lutins.
- selon le rythme individuel de chacun pour les bébés.

Comme pour le goûter, sont prévus :

- un temps de rangement des activités en cours
- un temps de retour au calme : les enfants sont regroupés sur le tapis et le menu leur est présenté grâce à des photos. (Lutins)
- un temps de passage aux toilettes et de lavage des mains.

Les enfants s'installent à table. La place de chaque enfant est définie. (Lutins)

Les repas sont livrés par une société de restauration (SODEXO).

Le repas soigneusement disposé sur des plats est présenté sur une desserte roulante. Pendant le repas deux adultes sont présents, un à chaque table. Ils restent assis auprès des enfants et ont les plats à portée de main évitant ainsi de quitter la table.

Les enfants qui le souhaitent et qui le peuvent ont la possibilité de se servir seuls. Les adultes sont disponibles pour les aider. Ils animent le repas et veillent à ce que les règles de vie en collectivité soient respectées.

A la fin du repas, nous proposons aux enfants de chanter en attendant d'être appelés pour se laver la bouche et les mains.

3.3. Change / Propreté

Par propreté, nous n'entendons pas seulement la propreté sphinctérienne mais aussi l'hygiène en général : lavage des mains, mouchage de nez et nettoyage de nez avec du sérum physiologique, change des vêtements s'ils sont souillés, coiffage.....

3.3.1. Chez les bébés

Le change est une activité à part entière. On change la couche de l'enfant régulièrement suivant le besoin et non à heures fixes.

Le professionnel est particulièrement attentif à verbaliser ses gestes de manière à prévenir l'enfant de ce qui va se passer.

Lors du change, le professionnel se base sur le protocole d'hygiène en ce qui concerne la technique, mais veille aussi et surtout à ce que ce moment soit **un temps d'échange privilégié**, où l'enfant fait notamment la découverte de son corps.

Cette relation duelle privilégie la parole et le toucher. Les gestes de l'adulte se doivent d'être lents, contenant et empreints de douceur afin **d'assurer le bien-être et le sentiment de sécurité intérieure de l'enfant.**

Tout le matériel nécessaire doit être à la portée du professionnel, afin de ne jamais laisser un enfant seul sur la table à langer.

Pour le bien-être de l'enfant, le professionnel respecte ses habitudes en se référant au questionnaire d'habitudes de vie.

Une fois le change ou le soin terminé, le professionnel installe l'enfant dans la salle d'activité ou de repos puis range le matériel, se lave les mains et remplit la fiche de soin qui sert ensuite à compléter le cahier de liaison de l'enfant.

3.3.2. Chez les grands

L'acquisition de la propreté est liée à la maturité physique : maîtrise des sphincters, conditionnée par la maîtrise de la marche (monter et descendre un escalier) et à la maturité psycho-affective.

Elle se met en place quand l'enfant est prêt et se décide (à partir de 18 mois en général).

Comme pour toutes les acquisitions, **l'enfant suit son propre rythme**. On ne force jamais un enfant à aller sur le pot ou sur les toilettes ; ceci se fait à sa demande, souvent suscitée par l'effet de groupe, ou suite à une proposition de l'adulte au moment du change.

Toutefois, en règle générale, **l'apprentissage de la propreté débute à la maison** et se poursuit en parallèle à la crèche.

Si l'enfant se salit, il n'est jamais réprimandé pour cela.

L'observation, le dialogue avec l'enfant et avec ses parents sont indispensables à l'acquisition de la propreté par l'enfant.

Les changes

Certains moyens mis en place par le multi-accueil apportent à l'enfant une plus grande autonomie :

- choix du pot ou du petit WC,
- possibilité de se rendre à tout moment aux toilettes, accompagné ou non selon son degré d'autonomie,
- accès à la table de change par un petit escalier (lui évitant ainsi d'être porté),
- choix de changer la couche debout ou non.

L'enfant prend très vite plaisir à faire seul, à tirer la chasse d'eau...

On propose à l'enfant de se rendre aux toilettes à des moments clés de la journée : avant de sortir, avant le goûter, avant le repas, avant la sieste.

Les soins

Le respect du corps de l'enfant est important. Il est toujours prévenu des soins qui lui sont faits (mouchage, lavage de nez, prise de température, suppositoire...).

Si l'enfant ne veut pas, c'est par la discussion qu'on l'amène à accepter le soin.

Le lavage des mains

Avant et après chaque repas et goûter, activité salissante (extérieure, peinture...) et après passage aux toilettes, l'enfant se lave les mains.

Il peut reconnaître sa serviette individuelle (utilisée uniquement pour le visage et les mains), grâce à une image d'identification au-dessus de son crochet.

Grâce à une robinetterie adaptée et à un distributeur de savon liquide (spécial enfant), il a la possibilité de se laver les mains tout seul.

Le lavage de la bouche

Pour se laver la bouche, l'enfant mouille un coin de sa serviette de table qu'il met ensuite dans le bac à linge sale.

La tenue vestimentaire

Dans le cadre du projet d'autonomie, nous demandons aux parents :

- d'habiller leur enfant de manière pratique pour qu'il puisse faire seul certains gestes : remonter son pantalon, mettre ses chaussures,
- d'habiller leur enfant de manière confortable pour qu'il soit à l'aise pour jouer,
- d'apporter des vêtements de rechange qui sont rangés dans le casier de l'enfant,
- d'éviter les vêtements trop fragiles qui, s'ils devaient être abîmés ou tachés, pourraient engendrer de la contrariété chez les parents,
- de prévoir des vêtements permettant les sorties et les jeux à l'extérieur.

Nous sensibilisons l'enfant à sa tenue (être habillé correctement, bien coiffé, pas de « moustache », etc....) en l'incitant à se regarder dans les miroirs (salle de propreté, salle d'activités), à utiliser un peigne ou une brosse à cheveux qu'il trouve dans son panier.

Tous ces gestes reproduits quotidiennement contribuent au confort de l'enfant et au développement de son autonomie.

3.4. Sommeil

« *Le sommeil, un ami pour grandir et mieux vivre* » (PROSOM).

Le sommeil est un besoin essentiel de l'enfant et plus particulièrement chez le tout petit, où il représente encore une part importante par rapport à ses moments de veille.

C'est pendant le sommeil que s'opèrent l'organisation du système nerveux et sa maturation. Le sommeil joue également un rôle important dans la croissance.

Mais comme chez les adultes, il y a des grands dormeurs et des petits dormeurs et il convient de tenir compte de ces différences.

Les temps de sommeil au multi-accueil sont variables selon l'âge et le rythme individuel de chaque enfant. Un bébé pourra ainsi faire 3 à 4 siestes par jour puis passer à 1 sieste matin et après-midi, puis à la sieste unique en début d'après-midi.

Notre but est d'amener l'enfant à prendre plaisir à se retrouver dans son lit et à ne pas considérer ce moment comme une exclusion ou une punition.

Chez les bébés, chaque enfant dort selon son rythme ; il n'y a donc pas de sieste groupée. Le personnel veille à respecter les besoins de sommeil de chaque enfant, à repérer les signes d'endormissement (bâillement, frottement des yeux...), à respecter les rituels d'endormissement (doudous, sucettes), à respecter les réveils spontanés.

Si un parent vient chercher un enfant alors que celui-ci dort, on lui propose, s'il est d'accord, de laisser l'enfant dormir et de revenir le chercher plus tard, après appel téléphonique l'informant du réveil de l'enfant. Si cela n'est pas possible, l'enfant sera réveillé avec le maximum de précaution et de douceur.

Chez les plus grands et les moyens, la sieste se fait pour la plupart en début d'après-midi (mais un enfant peut dormir à tout moment de la journée si le besoin s'en fait sentir).

Le temps de sieste commence aux alentours de 13h.

L'enfant est alors fatigué de sa matinée et il a besoin de trouver un lieu, un temps, une ambiance qui lui permettent de se ressourcer et de récupérer.

Le change des couches et le passage aux toilettes constituent un moment de transition entre le repas et la sieste.

Nous encourageons les enfants à se déshabiller seuls, à ranger leurs habits dans leur casier et évitons le plus possible de faire à leur place sous prétexte que cela va plus vite.

En attendant que tous soient prêts, les enfants jouent, regardent des livres ou écoutent une histoire racontée par un professionnel.

Puis chacun prend selon ses habitudes son doudou et/ou sa sucette. Les enfants qui n'ont pas de doudou peuvent s'ils le souhaitent prendre une peluche ou une poupée du multi-accueil. Vient alors le temps du regroupement à l'entrée des dortoirs où les enfants sont assis sur une couverture pour chanter des berceuses qui ritualisent et annoncent le temps de la sieste.

Un adulte reste avec les enfants dans chaque dortoir pour les inviter à se reposer, les aider à s'endormir si besoin, et créer un climat de sécurité affective.

L'adulte attend que les enfants soient endormis pour quitter le dortoir.

Si un enfant n'a manifestement pas envie de dormir au bout d'environ trente minutes de repos allongé, il peut se lever.

On lui propose alors une activité calme qui respecte le sommeil des autres enfants. C'est alors l'occasion d'échanges plus individualisés.

Eventuellement on lui propose de se recoucher plus tard si le besoin s'en fait sentir.

Les enfants se réveillent les uns après les autres et viennent rejoindre les professionnels. On prend alors sans se hâter « le temps du réveil », moment particulier pour chacun. En effet certains enfants sont de suite actifs alors que d'autres ont encore besoin de calme et recherchent la proximité rassurante de l'adulte.

Selon les enfants, la sieste peut durer jusque vers 15h00 / 15h30.

Dans chaque groupe, un petit coin douillet (canapé, pouf, tapis) permet aux enfants de s'installer pour un petit temps calme à tout moment de la journée et il n'est pas rare qu'un enfant s'y endorme (particulièrement quand les enfants sont en période d'adaptation et que le couchage au lit est encore trop insécurisant).

Chez les Poucets, un enfant peut également s'endormir dans le parc ou un transat. Nous respectons cette manière de dormir et essayons d'amener progressivement l'enfant à accepter le lit.

« Le seul signe d'un sommeil suffisant en quantité et en qualité est la bonne forme dans la journée » (F.Delormas).

Installation des dortoirs

Le groupe des bébés dispose de deux dortoirs équipés chacun de six lits à barreaux hauts. Les parents peuvent s'ils le souhaitent apporter une boîte à musique.

Les enfants du groupe des moyens-grands dorment dans deux dortoirs équipés de lits à barreaux bas et de couchettes.

Le choix du lit se fait en fonction de l'âge et/ou des préférences de chacun. L'étiquette d'identification de l'enfant (ou des enfants) utilisant le lit durant la semaine est fixée au-dessus de chaque lit et sert de repère à l'enfant.

Chaque enfant accueilli de façon régulière a son lit. Les enfants accueillis de manière occasionnelle occupent les lits, dont on aura changé la literie des enfants réguliers absents. Les lits sont équipés de draps, turbulettes ou couvertures, en fonction du choix des parents et éventuellement oreillers (pour les grands). Tout ce linge est fourni et entretenu par la structure.

Un tableau de sommeil détermine l'emplacement des lits, le nom des enfants qui les occupent chaque jour et le rythme de changement des draps.

Chaque enfant dort ainsi toujours au même endroit, ce qui contribue à son sentiment de sécurité.

De bonnes conditions d'endormissement et de sommeil sont garanties d'un repos réparateur indispensable au bien-être du jeune enfant.

Concernant la demande des parents de réveiller un enfant qui leur semble faire des siestes trop longues, nous n'accédons pas d'emblée à cette demande. Nous expliquons aux parents notre position à ce sujet et privilégions de laisser la porte du dortoir ouverte en fin de sieste afin que le réveil se fasse en douceur et la sieste ainsi légèrement raccourcie.

3.5. Activités

*« Le chemin est balisé mais il importe que l'enfant y avance librement »
(M. Soetard).*

*« L'enfant joue sa vie. Il ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue »
(J. Epstein).*

L'enfant comme tout être humain a **besoin d'activités**. Les activités doivent lui être proposées **dans un espace où il se sent en sécurité**.

Ce sentiment de sécurité est indispensable pour que l'enfant ose s'aventurer et faire des expériences.

L'enfant doit trouver satisfaction à son besoin d'agir, trouver matière à satisfaire sa curiosité insatiable. **C'est aux adultes d'offrir un terrain d'expérimentation riche et varié, modulable en fonction des progrès de chacun.**

L'enfant doit trouver dans la sollicitude et la bienveillance des adultes qui l'entourent, les conditions nécessaires à la prise de risques.

En effet la confiance en soi s'acquiert avec le respect, la valorisation, les encouragements, les félicitations. L'enfant est sensible au regard et à la parole de l'adulte en qui il a toute confiance et sur lequel il s'appuie pour grandir.

« C'est sous le regard et à portée de voix de l'adulte que le jeune enfant joue le plus heureusement, c'est dans ce regard et dans cette voix que l'enfant se reconnaît et se sent tout à la fois encouragé et porté » (B. Le Capitaine).

Quelque soit la tranche d'âge considérée, une large priorité est toujours accordée au jeu libre de l'enfant, condition indispensable à un développement harmonieux et à l'acquisition progressive de l'autonomie. Pour que ce jeu libre soit enrichissant, nous veillons à doser la quantité de jouets mis à la disposition des enfants (ni trop, ni trop peu) et à renouveler régulièrement une partie des jeux en fonction de l'intérêt et des capacités des enfants.

De même l'aménagement des salles d'activités peut être en partie revu.

Certains jouets sont proposés en plusieurs exemplaires identiques, car souvent l'enfant veut faire la même chose qu'un autre et au même moment.

Nous veillons à ne pas nous immiscer dans son jeu s'il n'en fait pas la demande. De même nous le prévenons un peu à l'avance si l'heure du repas ou du départ approche de manière à ne pas interrompre brutalement un jeu ou une activité, ce qui serait source de frustration.

Les activités proposées par l'adulte ne sont jamais imposées et sont de courte durée.

Elles sont détaillées pour chaque unité dans les deux chapitres suivants. Toutefois pour éviter des répétitions certains points communs aux deux groupes d'enfants précèdent ces chapitres.

Des activités se retrouvent évidemment d'une section à l'autre. Ce qui est proposé dans la section des petits se poursuit naturellement chez les plus grands en adaptant et en enrichissant l'activité au regard des possibilités accrues de l'enfant.

Les activités sont classées par catégorie (manipulation, motricité, etc...) mais grand nombre d'entre-elles pourraient se trouver dans plusieurs catégories (ainsi un jeu de loto considéré comme jeu éducatif est aussi un exercice de manipulation et un excellent support d'activité de langage). Nous ne manquons pas d'exploiter les différentes facettes de chaque matériel, soit au cours d'une même activité, soit lors d'activités distinctes.

Nous accordons aussi une place importante à la remise en ordre et à la disposition du matériel.

Le matériel

Chaque unité dispose d'un matériel varié et adapté aux différents âges des enfants. Ce matériel est complété chaque année par de nouvelles acquisitions qui viennent enrichir la palette de choix proposés ou renouveler le matériel abîmé.

En effet nous veillons à ce que le matériel proposé soit en bon état, que les jeux soient « complets ».

Certains jeux sont rangés en réserve et sortis au fur et à mesure de l'année en fonction de l'évolution des capacités et des intérêts des enfants.

D'autres jeux ou matériels de motricité ou autres sont à la disposition des deux groupes et proposés ponctuellement (piscine à balle, cabane, gros cubes en mousse ou carton, tunnels, gros véhicules, etc...).

Une liste du matériel (avec photos) est à la disposition de chaque groupe.

Les livres sont rangés par thème facilitant ainsi tout choix spécifique (saison, animaux, propreté, sommeil, docteur....)

Les activités sont également enrichies par du matériel apporté ponctuellement par les animatrices de la ludothèque.

De même pour les livres, outre les achats annuels de nouveautés et les abonnements à « l'Ecole des Loisirs », nous empruntons des livres à la médiathèque.

3.5.1. Le groupe des Poucets (petits de 10 semaines à env.18 mois-24 mois)

« Le jeu nourrit sans arrêt le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu ».

Pour le très jeune enfant, **la relation à l'adulte est essentielle**. Les temps de soins et de repas sont des moments forts de relation duelle indispensable à la construction de l'enfant.

Par contre pendant ses moments de jeux, **l'enfant a besoin de liberté, sans interventions trop fréquentes de l'adulte**.

La présence bienveillante de l'adulte prêt à intervenir en cas de nécessité ou de demande suffit à rassurer et encourager l'enfant. Un adulte est donc toujours présent auprès des enfants. Cette présence contenante est indispensable.

Cela n'exclut évidemment pas des moments de jeux avec l'enfant, mais l'adulte attend plutôt que l'enfant le sollicite.

Notre objectif est d'assurer le bien-être de l'enfant au quotidien et dans son développement moteur et sensoriel.

Notre démarche s'inspire de recherches sur le développement de l'enfant. Nous sommes convaincus qu'un enfant qui évolue à son rythme et acquiert ses capacités motrices par lui-même est un enfant bien dans son corps, autonome et qui ne se met pas en danger.

« Si l'adulte, par son attitude attentive, chaleureuse et appropriée donne à l'enfant la possibilité de s'occuper seul, il n'apprendra pas seulement à jouer, à s'asseoir, à marcher, à courir, mais il sera capable de vaincre ses difficultés et de connaître la joie des réussites. Tout ce que ce très jeune enfant aura appris par lui-même facilement sera pour lui un trésor pour la vie » (Anna Tardos).

Ce que nous faisons dans ce sens :

La véranda est aménagée de façon à favoriser des **coins calmes** et des **zones d'activités** qui permettent la **libre motricité de l'enfant explorateur**. Marches, plans inclinés, le tout sur des tapis en mousse permettent à l'enfant d'évoluer librement **en toute sécurité**.

Pour les tous petits, un parc est prévu de manière à ce qu'ils ne se trouvent pas dans un espace trop vaste qui peut les insécuriser.

Ce parc est suffisamment grand pour qu'à certains moments un adulte puisse s'y installer avec les enfants. En cours d'année, ce parc peut être démonté si l'âge des enfants le justifie.

Nous évitons de laisser les bébés trop longtemps dans les transats ou sièges relax pour **privilégier une installation sur le dos à même un tapis**. Ainsi installé, le bébé aura **toute liberté de mouvement pour jouer avec ses mains**, ses pieds, attraper un jouet posé près de lui.

Nous sommes attentives au fait que certains enfants n'apprécient pas de se retrouver à plat dos à même le tapis car habitués chez eux au transat ou au youpala (non utilisé au multi-accueil). Nous alternons alors les positions qu'ils préfèrent et celles qu'ils connaissent moins. A petite dose et seulement quand ils sont bien disposés, nous les installons au sol pour qu'ils découvrent le plaisir de bouger et l'intérêt de prendre appui avec leur corps pour arriver par eux-mêmes à un autre angle de vision. C'est une liberté qu'ils n'ont pas s'ils sont contenus dans un transat ou soutenus par des coussins.

Après un change, nous réinstallons l'enfant qui ne marche pas encore dans le parc ou sur un tapis à plat dos. Ainsi, c'est lui qui choisit la position dans laquelle il veut s'installer pour jouer. C'est une occasion de plus d'exercer ses muscles.

Nous aidons un enfant qui se retrouve coincé dans une position inconfortable de façon à ce qu'il apprenne la solution par lui-même.

Exemples :

- Un enfant se hisse à la force des bras aux barreaux du parc, se retrouve debout et n'arrive pas à redescendre ; l'adulte met la main sous les fesses de l'enfant pour qu'il sente un appui : l'enfant lâchera lui-même ses mains. L'adulte ne le fait pas pour lui et peu à peu l'enfant comprend qu'il doit se baisser « dans ses jambes » et lâcher ensuite les mains pour s'asseoir sans risques.
- Un enfant est monté sur une table ; l'adulte lui demande de redescendre par ses propres moyens en restant à proximité pour sa sécurité mais sans intervenir ; seuls les encouragements le guident.

Nous laissons le plus possible **les enfants évoluer pieds nus**.

« La meilleure façon de « fabriquer des pieds bêtes » à des enfants consiste à leur faire en permanence porter des chaussures. On limite alors considérablement les sensations dont les pieds font l'objet, empêchant le tout-petit de connaître cette région prodigieusement importante de son corps » (Jean Epstein).

Toutefois si les parents sont vraiment opposés à cette idée, nous limitons les périodes de « pieds nus » à certains moments de la journée ou activités.

Au niveau matériel nous privilégions

Des jouets et autres matériels adaptés à son âge et lui permettant des découvertes sensorielles : ces jouets sont simples, colorés et inoffensifs.

Ils répondent au besoin de manipuler de l'enfant qui découvre d'abord un objet en le portant à la bouche puis en l'explorant longuement sous toutes ses facettes.

Ces jouets permettent de stimuler les sens de l'enfant et participent à son éveil :

- au niveau visuel : choix d'objets de couleur vive ou brillante (hochets, jouets, décors, mobiles...).
- au niveau auditif : boîte à musique, jouets sonores....
- au niveau tactile : jouets de différentes textures (plastique, caoutchouc, tissu, bois...), morceaux de tissus, livres en tissu, papier indéchirable à froisser, foulards de différentes couleurs et translucides, dalles tactiles permettent à l'enfant de découvrir les sensations de lisse, doux rugueux, que ce soit avec les mains ou les pieds.

La structure de psychomotricité : rouleau, gros blocs de mousse aux pentes plus ou moins douces, escalier de deux marches, vague

Ces éléments sont installés sur des tapis en mousse, tous les éléments sont modulables et la structure varie donc au fil de l'année et des possibilités des enfants.

Ils permettent à l'enfant de s'adonner à tout moment à **l'apprentissage de ses fonctions motrices essentielles** et de **les répéter inlassablement à son rythme et en fonction de ses capacités propres** jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement intégrées.

Les jeux moteurs : porteurs, chariots de marche, jouets à pousser ou à tirer.

Nous n'installons pas un enfant sur un jeu moteur s'il n'y arrive pas par lui-même.

Une piscine à balles ainsi qu'une cabane à balles sont installées ponctuellement dans le groupe. Les enfants apprécient en général d'y évoluer mais aussi de lancer les balles par-dessus bord. Remettre ensuite les balles dans la piscine ou la cabane est également une activité intéressante permettant le plaisir du lancer tout en prenant progressivement conscience qu'après le jeu vient le moment du rangement.

Dès que l'enfant en est capable, nous sollicitons son aide pour le rangement.

« L'exemple de l'adulte qui range reste essentiel jusqu'à 4 ans » (Myriam Rasse/Pickler Loczy)

D'autres activités sont proposées aux enfants les plus âgés du groupe en fonction de leur stade de développement et de leur envie. L'enfant y participe s'il le désire et peut à tout moment cesser l'activité pour vaquer librement.

DES JEUX DE MANIPULATION

- **Modelage** : pâte à modeler, pâte à sel...
- **Manipulation de sable, de semoule** : différents bacs de manipulation (bacs à même le sol ou bacs sur pieds) sont proposés dans la salle d'activités. L'enfant prend plaisir à laisser une trace, une empreinte, à creuser, transvaser, à faire disparaître un objet. Pour enrichir son activité, on propose à l'enfant un matériel varié (différents moules, récipients, pelles, râteaux, passoirs...).
- **Jeux d'eau** : en été nous utilisons la mini-piscine ou le bac sur pieds à l'extérieur ou à l'intérieur s'il fait trop chaud. L'enfant prend plaisir à barboter, tapoter, éclabousser, remplir, vider. Pour cela nous mettons à sa disposition des jouets flottants, des arrosoirs, divers récipients...

DES ACTIVITES GRAPHIQUES

- **Craies, éponges** : les enfants « dessinent » sur un tableau noir posé sur une table avec des craies blanches et/ou de couleurs (fixées dans des portes craies). En complément les enfants ont à leur disposition des petites éponges humectées qu'ils utilisent pour effacer ou pour créer des traces humides sur le tableau.
- **Gros crayons** de cire et grande feuille (posée sur la table ou fixée au mur ou à la porte-fenêtre).
- **Peinture au doigt** ou avec des outils (éponges, rouleaux).

Ces différentes activités sur divers supports et avec différents matériaux ont en commun de permettre à l'enfant de découvrir le plaisir de laisser une trace tout en exerçant sa motricité fine (tenir divers outils) et en permettant des découvertes sensorielles.

Nous sommes attentifs à toujours offrir des supports suffisamment vastes, permettant des mouvements larges de tout le bras correspondant aux besoins et capacités psychomotrices des enfants qui débutent dans la découverte de ce type d'activités.

DES JEUX EDUCATIFS ET DE CONSTRUCTION

- **Jeux d'emboîtement** : jouets gigognes, pyramide d'anneaux...
- **Jeux d'encastrement** très simples, trieurs de formes...
- **Briques en carton** ou en mousse de grande taille.
- **Jeux de connaissance** : scènes familiales à reconstituer librement (les animaux de la ferme, la maison de mes amis...).

Comme les autres activités ces jeux ne sont jamais imposés à l'enfant, car **la notion de plaisir doit toujours être associée au jeu**. Pour la même raison, nous n'insistons pas pour la poursuite du jeu éducatif si l'enfant décide d'y mettre fin.

DES LIVRES, DES IMAGES POUR PARLER, DES IMAGIERS

Nous mettons très tôt, le livre à portée de l'enfant. L'exploration du livre ou des images à parler passe par une relation intime et chaleureuse à l'adulte dans **un moment de plaisir partagé**.

Certains livres cartonnés ou en tissu (moins fragiles) sont à disposition de l'enfant dans un bac à livres. Il peut ainsi les manipuler comme il le désire.

D'autres livres (plus fragiles) sont rangés sur une étagère. Ils sont sortis à la demande de l'enfant ou à l'initiative de l'adulte.

Dans le groupe des Poucets cette activité se déroule dans une relation de proximité : l'adulte raconte une histoire à un ou deux enfants souvent installés sur ses genoux.

Au courant de l'année, lorsque les enfants grandissent, les professionnels proposent des activités autour du livre plus structurées. La cabane permet alors de délimiter un espace, un coin lecture.

Nous utilisons également le Kamishibai (théâtre d'images), très apprécié des tout-petits.

Enfin, nous disposons aussi d'un bac à images plastifiées que l'enfant peut manipuler, regarder, commenter, partager.....

DES ACTIVITES MUSICALES

L'éveil musical de l'enfant aide à développer sa sensibilité auditive :

- **Manipulation de différents petits instruments** (percussions, métallophone, bâton de pluie, petites bouteilles en plastique remplies de graines). Dès que l'enfant sait tenir dans sa main un objet et sous surveillance, l'adulte le laisse explorer à sa guise et introduit des jeux en réponse ou en miroir. L'enfant et l'adulte entrent en relation par l'intermédiaire de l'objet sonore, créent ensemble un jeu qui peut ainsi attirer les autres enfants et aboutir à un jeu collectif.
- **Ecoute de divers CD** avec divers genres de musique, écoute d'instruments réels (piano à pouce, guitare, calebasse...)
- **Chansons, berceuses, comptines, jeux de doigts, jeux de nourrice** (en français et en langue étrangère) permettent une relation privilégiée d'abord avec le professionnel puis en petit groupe. Grâce aux chants et comptines la créativité et l'imaginaire de l'enfant se développent, ses découvertes linguistiques s'enrichissent, se structurent de même que sa mémoire.
- **Rondes, danses** permettent de concilier les plaisirs de la musique et le plaisir de bouger.

DES MARIONNETTES

L'intérêt pour les marionnettes est très précoce, elles prennent une place importante dans l'univers du tout-petit.

DES JEUX D'IMITATION

L'enfant apprend en jouant et en imitant. Dans le groupe des petits, il ne s'agit que des prémices des jeux symboliques, activité que l'enfant développera et enrichira en grandissant (à partir de 18 mois environ).

Nous mettons à disposition des enfants des téléphones, de la dînette, des déguisements, des voitures, des poupées, un petit meuble cuisine...

DES ACTIVITES DE PLEIN AIR

- **Petites promenades en poussette ou à pied** réalisées aux alentours du multi-accueil. Elles sont en général décidées au jour le jour en fonction de la météo, et du nombre d'enfants présents.
- **Sorties dans le petit espace extérieur attenant à l'unité des Poucets.** Suivant la météo, des jeux de sable, des jeux d'eau, des jeux de neige, des activités motrices (porteurs, toboggan...), des jeux dans la maisonnette de jardin sont proposés aux enfants.

- **Sorties dans l'espace extérieur du groupe des Lutins** pour les enfants les plus âgés du groupe des Poucets, afin de se familiariser avec ce lieu et de les préparer progressivement au futur changement de groupe.

Les enfants ne sont jamais poussés à aller plus vite que ce que leur développement leur permet, de manière à ne pas abîmer leur autonomie naissante.

3.5.2. Le groupe des Lutins (grands de 18 mois / 20 mois à moins de 4 ans)

L'enfant de cet âge a toujours besoin de la présence bienveillante de l'adulte durant ses activités libres, mais il apprécie de plus en plus les petites activités structurées.

Son temps d'attention étant limité, nous veillons à proposer des activités assez courtes et variées, en alternant activités calmes et plus « remuantes », activités libres et activités encadrées.

Nous sommes particulièrement attentifs à ce que les jeux proposés correspondent à l'intérêt du moment de chaque enfant de manière à ce que chacun trouve à la fois de quoi nourrir sa curiosité, de quoi s'exercer à des nouveautés tout en retrouvant aussi des activités ou jeux déjà bien maîtrisés qui le rassurent et lui donnent confiance en lui.

Ainsi, les jeux et activités de début d'année et de fin d'année scolaire ne sont pas tous les mêmes, les intérêts et possibilités de l'enfant évoluant beaucoup en quelques mois.

« L'éducateur est là ni pour faire faire, ni pour faire à la place de, mais pour permettre de faire ».

Nous proposons aux enfants un enrichissement de certaines activités déjà proposées dans le groupe des Poucets ainsi que de nouvelles activités.

Afin de donner un fil conducteur aux différentes activités nous choisissons pour une période donnée de développer un thème (saisons, animaux de la ferme, couleurs, habitations, moyens de transport.....). Celui-ci peut être exploité sous différentes formes (livres, chansons, bricolage, activités artistiques ou psychomotrices.....).

Pour un meilleur encadrement et accompagnement des enfants, nous divisons le groupe en deux pour les activités du matin qui sont proposées sous forme d'ateliers, animés par deux professionnels.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES ACTIVITES PROPOSEES SOUS FORME DE JEUX LIBRES OU D'ATELIERS :

DES JEUX DE MANIPULATION

Pour développer la préhension, la coordination, la découverte d'éléments, l'éveil sensoriel.

« Au moment de l'acquisition de la propreté, fait d'interdits multiples, les jeux de manipulation sont des « jeux compensatoires ». L'enfant a envie de pallier les interdictions et prend plaisir à jouer avec l'eau, la terre, le sable ».

Jeux d'eau : permettent de se mouiller, s'éclabousser, remplir, vider, transvaser, faire couler, essorer...

Nous utilisons pour cela :

- Un ou deux bacs à eau sur pied : ils peuvent être utilisés à l'extérieur comme à l'intérieur. Les enfants peuvent se déplacer autour et jouer.
- d'autres bacs et bassines en plastique posés au sol ou sur une table.

Le matériel varié déjà mis à disposition dans le groupe des bébés, s'enrichit encore (circuit, éponges, récipients plus variés etc...) et permet toutes sortes d'expérimentations.

Les jeux d'eau peuvent aussi devenir jeu d'imitation (bain et toilette de la poupée, lavage des voitures ou de la dînette...).

Jeux de sable et autres : permettent de toucher, découvrir la matière, remplir, vider, mouler, transvaser, ratisser...

Un grand bac à sable est placé de manière permanente dans l'espace extérieur du groupe des Lutins. Différents seaux, râtaeux, moules, pelles agrémentent cette activité.

Par mauvais temps, lorsque le bac à sable ne peut être utilisé, nous utilisons à l'intérieur un bac sur pied ou des bacs à même le sol.

Le bac extérieur est rempli de sable fin alors que les autres bacs sont remplis d'un sable spécial « kinetic sand » particulièrement destiné à faire des moulages.

Fécule, Play Maïs, neige... sont d'autres matières proposées pour la manipulation.

Pâte à modeler, pâte à sel... : permettent de malaxer, écraser, presser, étaler, mouler, tapoter, rouler, couper...

Nous confectionnons la pâte à modeler et la pâte à sel nous-mêmes avec des denrées qui ne présentent pas de danger en cas d'ingestion (fiches techniques en annexes)

De petits outils sont mis à la disposition des enfants : moules, petits couteaux et ciseaux en plastique, petits contenants, rouleaux, empreintes, ...

Jeux de manipulation fine : perles à enfiler, figurines à lacer, jeux à visser, à emboîter... permettent à l'enfant d'exercer sa dextérité et sa concentration.

DES ACTIVITES SYMBOLIQUES

- **Un coin cuisine** avec une petite table ronde et 4 chaises, du petit mobilier (cuisinière, four, évier et vaisselier...) et de la vaisselle, couverts et aliments en plastique.
- **Un coin poupée** avec plusieurs poupées (poupées en tissu, baigneurs garçons et filles, blancs et métissés), lits, vêtements et accessoires (bavoirs, biberons, turbulettes, couffins...).
- **Un coin lingerie** avec une planche à repasser...
- **Un coin déguisement** avec dans un grand bac divers costumes, chapeaux, foulards. Les costumes servent également pour la fête de Carnaval. A cette occasion, chaque enfant peut apporter un déguisement de chez lui ou se déguiser avec un costume du multi-accueil. Ce jour là les costumes sont mis en valeur en étant présentés sur cintres pour que chaque enfant qui le souhaite puisse faire son choix.
- **Un tapis autoroutier avec de nombreux véhicules** (petites voitures, camions et véhicules utilitaires de différentes tailles...) ainsi que **plusieurs garages**.
- **Divers personnages** : les familles, les personnages représentés selon leur métier : pompier, policier, fermier....
- **Des animaux de la ferme**, des animaux sauvages....

Tout ce matériel est à disposition des enfants soit de manière permanente, soit sous forme d'ateliers et évolue tout au long de l'année en fonction de l'âge des enfants et de leur intérêt.

DES ACTIVITES MOTRICES

Marcher, courir, sauter, tirer, pousser, monter, descendre, lancer, faire rouler...

- Grâce à un partenariat avec l'école maternelle, nous avons la possibilité d'utiliser la salle de jeux de l'école. Dans cet espace, les enfants peuvent se dépenser, courir, faire des jeux de balle, de cerceaux, des rondes, évoluer sur de petits parcours de motricité.
- Dans le lieu de vie du groupe :
 - blocs de mousse, tapis, tunnel long, tunnels disposés en étoile, matelas, dalles revêtues de textures diverses, vagues, tables et chaises... sont autant d'éléments utilisés pour des parcours de psychomotricité.
 - jeu de quilles, de lancer de balles
- Dans l'espace extérieur :
 - toboggan, structure à grimper,
 - divers tricycles, porteurs, motos
 - brouettes, ballons, cerceaux, parachute....

Ces activités permettent à l'enfant de *prendre conscience de son corps, de coordonner ses mouvements, de s'approprier l'espace, de tester son équilibre, de trouver ses limites.*

DES ACTIVITES SENSORIELLES

- **L'ouïe** : loto sonore des animaux ou des bruits familiers, instruments de musique, écoute de bruits extérieurs (pompiers, ambulance, sirène municipale, cloches, tonnerre, vent, pluie...).
- **La vue** : diapos, albums photos, livres, imagiers, regarder par la fenêtre...
- **Le toucher** : divers jeux, jouets et activités, dalles sensorielles...
- **Le goût** : activité cuisine. Au plaisir de la manipulation se rajoute celui de pouvoir goûter certains ingrédients et ensuite de partager le plat réalisé au moment du goûter.

DES JEUX EDUCATIFS

- Puzzles et encastremements de différents niveaux de difficulté.
- Jeux de classement, de tri, abaqués...
- Lotos et mémoris
- Jeux de coopération : « coccinelle », « trot'cocotte »....

DES JEUX DE CONSTRUCTION

Cubes, clipos, duplos, légos, grosses briques en carton ou en mousse, Kaplas.

DES ACTIVITES MANUELLES

« La réalisation, l'objet, l'œuvre est une trace que l'enfant cherche à produire comme preuve de sa capacité d'agir, comme témoin de son existence. L'intérêt qu'il manifeste dans la réussite de ses entreprises est à l'origine des efforts qu'il est capable de déployer ».

La peinture

« Dessiner ou peindre est un langage ; c'est laisser une trace, un signal ; c'est montrer que l'on existe ».

« L'approche de la peinture ne peut se faire que dans une perspective de découverte et non d'apprentissage. Pour s'épanouir et enrichir sa personnalité, l'enfant doit faire ses propres expériences. Nous ne devons pas attendre de lui un résultat objectif ou réaliste, nous devons simplement lui fournir les moyens d'expression en fonction de son âge et créer l'ambiance propice à cette activité créatrice ».

Nous proposons à l'enfant :

différentes façons de peindre :

- peindre avec sa main
- peindre avec des outils divers : pinceaux, rouleaux, bouchons, éponges, balles, petites voitures, tampons, peignes à tracer, pochoirs, papier à bulles...

différentes installations (l'installation dépend aussi de l'âge de l'enfant) :

- debout devant le chevalet
- debout autour d'une table
- par terre
- assis autour d'une table.

différentes sortes de peinture :

- épaisse, liquide
- mate, brillante, pailletée
- au sucre, à la farine
- encres

de parler de sa peinture :

- nommer les couleurs
- dire comment on a fait.

Le collage

- Collage (pinceau + colle) de différents matériaux sur différents supports.
- Décollage et collage de gommettes.

Le coloriage

Crayons de couleurs, craies grasses, feutres, craies sur différents supports (feuille ou carton posé sur table ou à même le sol ou fixé sur une fenêtre, tableau blanc, petites ardoises individuelles, tableau noir...)

Le déchiquetage et le découpage

- Déchiquetage, froissage de divers papiers.
- Découpage avec des ciseaux adaptés à l'âge des enfants.

DES ACTIVITES MUSICALES

Chansons, comptines, chants mimés, jeux de doigts

Ces activités sont proposées aux enfants régulièrement : avant et après le repas et les goûters, avant la sieste. Ces activités permettent de rassembler tous les enfants pour un temps de regroupement, un retour au calme.

Ces temps sont des moments de transition qui permettent à l'enfant qui n'a pas encore la notion du temps, de prendre conscience du déroulement de la journée.

Chaque passage à table est introduit par une comptine spécifique :

- le matin : « la petite souris »
- le midi : « la fourmi » ou « bon appétit les amis du midi »
- l'après-midi : « la cloche ».

Nous proposons également des comptines en alsacien, en anglais ou en allemand.

Des comptines ou chants peuvent aussi être proposés à tout autre moment, pour calmer les enfants, les rassembler, aider à la séparation d'avec les parents, faciliter l'endormissement (chants calmes, berceuses....).....

Manipulation et découverte de petits instruments

Maracas, castagnettes, tambourin, grelots, calebasse, balafon, batons de pluie.....

Atelier musique

L'adulte s'isole avec quelques enfants dans un dortoir et propose des instruments. Les enfants les découvrent dans une ambiance la plus calme possible, voire silencieuse, favorisant ainsi la naissance des sons. L'enfant a la liberté de produire des sons. L'adulte va les mettre en valeur par un jeu de réponses ou d'imitation. En reprenant en écho ce que vient de faire l'enfant il provoque chez celui-ci de l'étonnement et la conscience d'être l'auteur de « quelque chose ». Cet échange procure à l'enfant une grande joie, le valorise et renforce sa confiance en soi.

L'objectif principal est que chaque enfant découvre des sons et des instruments à travers le jeu.

Certains de ces instruments peuvent être utilisés à d'autres moments : accompagnement de chants, lors de fêtes, rencontres avec les parents.....

Ecoute de musiques variées

Plaisir, découvertes de rythmes, de sonorités, de musiques de diverses cultures.

Danse

Les activités danses et rondes permettent aux enfants de bouger sur de la musique rythmée : apprendre à bouger son corps, à sauter, à tourner en rond au son de la musique, avec ou sans accessoires (rubans, foulards....)

Relaxation

Les séances de détente-relaxation : elles permettent aux enfants de se calmer, de se reposer, de se recentrer.

Elles sont souvent proposées en fin d'après-midi lorsque les enfants sont agités et fatigués par une longue journée au multi-accueil : les enfants se couchent alors sur le tapis, souvent avec leur doudou et un coussin. Ils restent calmes en écoutant de la musique reposante durant une dizaine de minutes.

DES HISTOIRES, CONTES

Le choix des livres proposés se fait en fonction des apprentissages, des thèmes abordés, des fêtes, des saisons...

L'enfant découvre les histoires de différentes manières :

- en activité libre (des livres et imagiers sont toujours à sa disposition)
- seul avec l'adulte qui lui raconte l'histoire
- en groupe, enfants installés sur le tapis (livre choisi par l'adulte ou par un enfant).
Nous disposons aussi de livres-audio, essentiellement des contes.

Nous proposons ponctuellement un atelier « lecture ». Une « cabane » est installée dans la véranda ou dans un dortoir. Cette activité en petit groupe permet de créer une ambiance calme, douillette et propice à la découverte du livre.

DES MARIONNETTES (à main, à doigt...)

Elles développent l'imagination et l'expression.

Certaines marionnettes sont à disposition des enfants. Elles sont aussi utilisées pendant les activités comptines ou pour agrémenter une histoire. Une marionnette (ex : Paco Lapin) peut être utilisée comme une mascotte.

DES ACTIVITES DE VIE QUOTIDIENNE

L'enfant aime participer à tous les moments de sa vie au multi-accueil. Qu'il joue, qu'il se lave, qu'il mange, tout pour lui est source d'activité. Il aime agir seul, même s'il a encore besoin de la présence attentive de l'adulte.

Nous lui laissons le temps d'essayer de faire seul avant de l'aider, ceci aussi bien au moment de l'habillage et du déshabillage, qu'au moment des repas. L'enfant est aussi invité à aider lors du débarrassage de la table après le déjeuner, lors du rangement et nettoyage après certaines activités.

L'enfant, outre qu'il retire une grande fierté de ce genre d'exercices, progresse sur la voie de l'autonomie.

DES JEUX EXTERIEURS, DES PROMENADES ET SORTIES

Dans ces jeux les enfants libèrent beaucoup d'énergie en courant, pédalant, jouant au sable, explorant la structure de motricité (l'adulte n'élève pas l'enfant dans une situation où il n'a pas choisi ou pu aller, exemple : le toboggan).

Les promenades permettent de découvrir l'environnement proche. Elles permettent également un contact privilégié entre deux enfants et l'adulte qui leur donne la main.

Elles sont l'occasion d'échanges favorisant le langage, on raconte ce que l'on voit. Ces promenades peuvent aussi permettre aux deux groupes de se retrouver. Ainsi un adulte du groupe des petits et deux bébés peuvent se joindre à la promenade.

Les jeux à l'extérieur sont proposés le plus régulièrement possible.

Sorties au Kaffestebli : le premier jeudi du mois 6 enfants sont invités par les aînés du village à se rendre au presbytère pour une rencontre inter - générationnelle (de 15h 45 à 17h). Un goûter et des échanges (chants, jeux) agrémentent ce moment.

Pique-nique, sortie à la ferme de Caroline, visite du magasin Villaverde...sont d'autres temps forts de l'année.

Toutes ces activités sont proposées mais jamais imposées à l'enfant.

3.6. La parole à l'enfant

Il nous a semblé intéressant de consacrer un temps de notre réflexion à l'importance de la parole adressée à l'enfant, à notre manière de nous exprimer, d'écouter, de communiquer avec l'enfant.

« Une parole ne devient une parole que si quelqu'un l'entend » (Freud).

« La voix est le support premier de la communication avant même la parole » - exemple : les pleurs du bébé interprétés par la maman - (Lacan).

« On peut s'adresser au bébé dès l'aube de la vie et lui tenir des propos qu'il comprend » (Dolto).

Parler c'est donc d'abord écouter l'enfant pour lui prêter des mots afin qu'il puisse exprimer ce qu'il ressent.

Il s'agit d'une écoute active, empathique qui consiste à s'intéresser à l'enfant, chercher à comprendre ce qu'il veut nous dire, à entendre ses « productions vocales » comme du langage et à les lui restituer en mots.

D'après Chantal Fleury, cette écoute active permet à l'adulte de prendre le temps de « rentrer dans le monde du petit enfant, faire des pauses, recevoir ses émotions, ses préoccupations, ses questions et lui donner des réponses adaptées à son niveau autant sur le plan des gestes, des actes que des mots et lui procurer la sécurité nécessaire à son développement ».

3.6.1. Comment parler à l'enfant

Communication verbale et non-verbale

Dès sa naissance l'enfant est réceptif à la voix humaine et s'apaise quand on s'adresse doucement à lui.

Mais le langage ne se limite pas aux simples mots. C'est un moyen de communication qui doit être accompagné, sous-tendu par une attitude, une communication corporelle globale.

Lorsque nous parlons, nous pouvons ponctuer nos phrases de rires, de sourires, mais également de mimiques qui vont confirmer et renforcer le message que reçoit l'enfant.

Cet aspect donne au langage une dimension affective primordiale. L'enfant est particulièrement sensible à cette communication non verbale car c'est son premier langage.

La parole peut être contenante, rassurante, positive

- S'adresser à l'enfant individuellement (lui réserver des temps privilégiés, individuels). Le potentiel langagier de tout enfant va d'autant mieux se développer qu'il entend parler et que cette parole, porteuse de sens et adaptée à ses besoins, s'adresse à lui individuellement.
- Se mettre à sa hauteur (l'adulte se baisse). L'enfant a besoin d'être proche physiquement de l'adulte et qu'on verbalise « sa » situation pour qu'il se sente concerné par le langage adulte.
- Réduire les interventions à distance, s'approcher de l'enfant (ou des enfants) pour lui (leur) parler. Attirer son (leur) attention afin qu'il(s) comprenne(ent) que l'on s'adresse à lui (eux).

Exemples :

Pour attirer l'attention individuellement : capter le regard de l'enfant, poser la main sur son épaule...

Pour attirer l'attention du groupe : dire : « J'ai quelque chose d'important à vous dire... » ou « Tous les yeux me regardent... ».

Jouer avec sa voix : chuchoter, voix de robot...

Recourir à l'imaginaire : « mettez votre doigt magique sur la bouche... ».

- Une fois l'attention de l'enfant captée et lorsqu'on veut lui faire une demande individuelle essayer de le faire selon la CNV (communication non violente ou communication consciente)

Exemple :

« Je vois que tu as envie de bouger. Je te demande de rester assis le temps des chansons. Est-ce que c'est possible pour toi ? »

- Veiller à ne pas parler trop fort, à poser sa voix, à la moduler à réguler son débit de paroles.
- Verbaliser les actes (exemple : prévenir l'enfant de ce qui va se passer, des soins qu'on va lui prodiguer). Les mots qui précèdent ou accompagnent les gestes permettent à l'enfant d'anticiper la situation et donc de ne pas la subir mais d'être plutôt dans une relation d'échanges.

Exemples :

« Je t'enlève le pantalon car il est tout mouillé ».

« Je vais te mettre des gouttes dans les oreilles, tu tournes la tête ? ».

« Coucou Lisa, je vais maintenant te remettre sur le tapis et tu pourras jouer avec la petite girafe ».

Toutefois, attention à ne pas verbaliser tout ce que l'on observe, ni à donner des explications trop longues.

- Veiller à la concordance entre les paroles et les actes (c'est-à-dire faire exactement ce que l'on dit et ne pas se contredire d'une fois sur l'autre).
- Dire aux enfants ce qu'ils doivent faire au lieu de ce qu'ils ne doivent pas faire. (ex : « laisse la nourriture dans l'assiette ou mets la dans ta bouche » plutôt que de dire « ne jette pas la nourriture par terre »)
- Aider l'enfant à se représenter l'acte ou l'activité proposée par la parole (en étant explicite, en s'assurant que l'enfant a compris).

Exemple : lorsque l'adulte sollicite les enfants pour aller jouer dehors, le terme « dehors » ne représente pas grand-chose de précis. C'est trop vague et les enfants peuvent se sentir insécurisés. Par contre, dire à un enfant qu'il va aller jouer dans la petite maison aux volets verts ou dans le sable, l'encourage à terminer son puzzle car il sait ce qui va se passer après. Il connaît la petite maison et le bac à sable.

« Une image vaut mille mots pour présenter une activité ou pour énoncer une nouvelle consigne » (Le petit enfant au quotidien)

- Lui parler de ses parents pour qu'ils restent psychologiquement présents pour l'enfant.
- Mettre des mots sur les émotions exprimées par l'enfant sans toutefois les définir d'emblée. Rester dans l'observation et le questionnement

Exemple :

« Je vois que tu as sursauté et que tu pleures maintenant. Est-ce que tu as eu peur du bruit, c'est..... »

« Les mots qui nomment l'émotion ainsi que la circonstance qui l'a déclenchée jouent un rôle d'enveloppe, de filtre protecteur par exemple face aux agressions extérieures telles des bruits importants et soudains (sirène, aboiement...), des mouvements brusques, involontaires de l'adulte, des perceptions visuelles semblant inquiéter l'enfant (visage inconnu) » (Alain Contrepois).

Mais la parole peut aussi être négative et fragiliser l'enfant

Nous essayons le plus possible d'éviter ce que Christine Schuhl appelle « les paroles au dessus de la tête de l'enfant ».

Exemples de paroles fragilisantes :

- Les commentaires négatifs (tu m'ennuies...), les jugements de valeur (tu n'es pas gentil...), les étiquettes.
- Les surnoms, diminutifs.
- Parler de l'enfant alors qu'il est présent, sans l'intégrer dans la conversation.
- Critiquer un parent en présence de l'enfant.
- Critiquer la nourriture qu'on demande à l'enfant de manger.
- Parler avec une collègue pendant que l'on s'occupe d'un enfant.
- Parler de l'enfant à la troisième personne : quand on parle d'un enfant à la troisième personne, on nie d'office son droit à la parole.
- Nier les émotions de l'enfant : « ce n'est rien », « ce n'est pas grave ».

La parole adressée à l'enfant se doit d'être respectueuse de l'enfant, de sa famille, de sa culture. Aucune parole d'adulte n'est anodine pour l'enfant.

Parler « vrai » à l'enfant

Nous essayons :

- de donner des consignes verbales claires et précises.
- de dire la vérité sans quoi la relation de confiance ne peut pas s'établir (exemple : dire que la maman est triste de le laisser au multi-accueil ; ne pas dire que la maman va revenir de suite alors que l'enfant va rester toute la journée au multi-accueil).
- de veiller par contre, lorsque les parents nous confient une information (exemple : naissance d'un deuxième enfant) à leur demander s'ils en ont déjà parlé à l'enfant, afin de savoir si l'on peut aborder le sujet avec lui.
- quand nous « dérivons » (paroles fragilisantes pour l'enfant), d'en reparler avec l'enfant.
- d'exprimer les consignes aux enfants de manière positive, mais aussi de savoir dire NON, car les interdits permettent à l'enfant de se structurer. La parole permet de formuler la règle mais aussi d'en expliquer la raison.

Qu'en est-il des mots de tous les jours ?

« Bonjour » : nous privilégions un bonjour franc, sincère qui permet à l'enfant de ressentir que ce salut n'est pas automatique mais qu'il montre l'intérêt réel de l'adulte à son égard.

« S'il-te-plaît, merci... » : ces mots « magiques » ne pourront être prononcés par l'enfant qu'à la condition qu'il en comprenne le sens et la finalité. C'est à l'adulte de prononcer ces mots en premier dans le contexte adéquat. Il n'obligera donc pas l'enfant à dire ces formules de politesse, mais pourra l'encourager en fonction de son âge.

3.6.2. Comment favoriser l'acquisition du langage chez le jeune enfant

Pour que l'enfant éprouve le désir de communiquer, il faut qu'il trouve autour de lui un climat sécurisant dans lequel il s'épanouisse.

Il faut que ses premières tentatives d'expression trouvent dans son entourage et donc auprès des professionnels un accueil chaleureux, un encouragement.

On ne s'adresse pas de la même manière à un nourrisson qu'à un enfant de 18 mois ou de 3 ans.

- Le timbre de voix, les intonations, le rythme de parole, la longueur des phrases, le vocabulaire employé sont à adapter.
- Répéter les vocalises de l'enfant l'encourage à émettre, lui permet de comprendre que c'est un moyen de communiquer.
- Nous évitons d'employer un vocabulaire « bébé » en nommant les choses par leur vrai nom que l'enfant même très jeune est capable de comprendre.
- Au fur et à mesure de l'évolution du langage, l'adulte enrichit le vocabulaire de l'enfant en reprenant ses dires et en les complétant d'informations (ex : un enfant montre sa petite voiture en la nommant « to ». On peut lui donner quelques détails supplémentaires « C'est ta voiture rouge, c'est une voiture de pompiers »).
- Nous profitons de toutes les questions posées pour faire des liens, des rapprochements entre différentes choses ou événements.
- Nous encourageons ses tentatives d'imitation même si elles ne sont pas réussies : imitations de paroles, de bruits, de cris d'animaux, de mimiques...
- En toute occasion, nous parlons à l'enfant. Ce dialogue doit être vrai, non préparé (importance de rester naturel). Il y a des moments privilégiés à saisir (moments d'accueil, moment de soins, d'habillage, de repas). Ces paroles permettent à l'enfant d'enregistrer de très nombreux mots avant même d'en prononcer lui-même.

- Nous nous assurons d'avoir bien compris un enfant en reformulant sa demande jusqu'à ce qu'on lise son approbation dans l'expression de son visage.

Nous évitons au maximum les « attitudes négatives » :

- Se moquer de l'enfant qui prononce mal.
- Reprendre ses mots en utilisant la même déformation, souligner les fautes, faire répéter ; on reformulera plutôt ses dires correctement mais sans lui faire de remarques quant à sa prononciation (l'enfant apprend par imitation).
- Echanger avec l'enfant essentiellement sur un mode de restriction - opposition (ne fait pas ceci ou cela) mais plutôt sur un mode positif pour éviter à l'enfant de se mouvoir dans un univers restreint, resserré dans des interdictions.
- Sous prétexte que l'enfant a besoin d'un « bain de langage », le noyer sous un flot de paroles incessant.
- Ne pas lui laisser le temps de dire, de s'exprimer, terminer les phrases à sa place mais plutôt lui laisser le temps de réponse, attendre avec une attitude d'écoute, l'encourager.

Nous parlons de la même manière à un enfant qui parle déjà beaucoup ou peu, qui s'exprime déjà bien ou non voire même pas du tout, en respectant les différences de tempérament (enfant très sociable, enfant discret ou timide).

Nous essayons de toujours écouter l'enfant avec intérêt : *« Les mots qui franchissent la frontière de ses lèvres nous sont adressés en exclusivité. Recevons les avec toute l'attention qu'ils méritent » (J et C Messinger).*

3.6.3. Paroles et enfants de langue étrangère

Pour les enfants de langue étrangère dont les parents souhaitent qu'ils apprennent le français à la crèche :

- Importance surtout durant la période d'adaptation de pouvoir leur dire quelques mots rassurants dans leur langue (quand c'est possible).
- Livres, comptines et chants en anglais, allemand, espagnol valorisent l'enfant qui se rend compte que sa langue est reconnue. Cela permet aussi aux enfants de langue française d'entendre d'autres sonorités. Pour les langues moins connues (dont aucune personne de l'équipe n'a de notions), des supports musicaux (CD...) peuvent être utilisés ou la participation des parents peut être sollicitée s'ils sont d'accord pour apprendre une comptine de leur pays d'origine aux enfants.

3.6.4. Les outils supports de communication

- Livres.
- Kamishibai
- Images à parler (boite à images du groupe des Poucets, jeux de lotos du groupe des Lutins...).
- Diapositives, films.
- Albums photos.
- Marionnettes.
- Comptines - jeux de nourrice - chansons.
- Jeux d'imitation.
- Transmissions des parents.

EN CONCLUSION de ce chapitre sur l'importance de « la parole à l'enfant » nous retiendrons cette phrase de Christine SCHUHL :

« Chaque moment passé avec l'enfant doit donner du sens à la relation. Encourager un enfant, lui expliquer que l'on n'est pas d'accord avec lui, le féliciter, sont des actions qui reconnaissent l'enfant dans son individualité et qui donnent un sens à la relation instaurée ».

Conclusion générale

Il est difficile de clore notre réflexion.

Certains sujets sont encore à approfondir, des projets sont encore à mettre en place. La rédaction d'un projet d'établissement n'est pas une fin en soi.

Il convient de faire vivre et évoluer ce projet à travers nos actions auprès des enfants et des familles.

Avec une certaine périodicité, il sera encore nécessaire de le revoir, de vérifier que l'équipe travaille bien en phase avec ce projet et éventuellement y apporter des modifications ou compléments.

Poursuivre la réflexion, rester fidèles à nos engagements, partager ce projet avec les parents, avec nos différents partenaires, faire en sorte qu'il ait du sens aussi pour les nouveaux arrivants dans l'équipe, voilà ce vers quoi nous essayons de tendre.

Lexique :

- AP Auxiliaire de Puériculture
- ATMFC Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif
- BacPro ASSP Bac Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne
- CAF Caisse d'Allocations Familiales
- CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
- CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CAPE Contrat d'Accueil Parents-Enfant
- CFEJE Centre de Formation d'Educateurs de Jeunes Enfants
- CIF Congé Individuel de Formation
- CMPP Centre Médico Psycho-Pédagogique
- CNAM Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- COMCOM Communauté de Communes
- DE Diplôme d'Etat
- DIF Droit Individuel à la Formation
- EJE Educatrice de Jeunes Enfants
- IDE Infirmière Diplômée d'Etat
- INPES Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé
- PMI Protection Maternelle et Infantile
- PROSOM Assoc. Nationale de Promotion des Connaissances sur le Sommeil
- RAM Relais Assistantes Maternelles
- VAE Validation des Acquis de l'Expérience

Annexes :

- Plaque de présentation du Multi-Accueil
- Règlement de fonctionnement
- Organigramme fonctionnel
- Fiches de poste
- Divers documents de suivi des stagiaires
- Divers documents de suivi des enfants
- Divers documents « outils »
- Divers listes et inventaires

Les annexes sont présentées dans un classeur séparé de manière à pouvoir les réactualiser ou les compléter régulièrement.